

# Droit et Liberté

CONTRE LE RACISME ET L'ANTISEMITISME, POUR LA PAIX

### Un commando armé a tenté d'attaquer le siège du M.R.A.P.

Le 18 février après-midi, une vingtaine de jeunes nervis sont arrêtés devant le siège du M.R.A.P. Ils étaient armés de matraques et de chaînes de bicyclettes...

Cette tentative d'agression témoigne de l'audace croissante des groupes néo-nazis et de l'état d'esprit qui les anime...



### Tixier-Vignancour (90.000 voix à Paris) sonne le ralliement des groupes d'extrême-droite

Aucun doute : ces groupes ont trouvé dans la campagne de Tixier-Vignancour, l'occasion de développer leur propagande et de renforcer leur implantation à travers la France. Il y a là un grave danger...



### Le M.R.A.P. demande au Ministre de l'Intérieur des mesures efficaces contre les campagnes de haine et les violences

Pour qu'il soit mis fin aux menées des néo-nazis le M.R.A.P. a présenté diverses suggestions dans une lettre au Ministre de l'Intérieur. Des mesures urgentes s'imposent.

(VOIR NOS INFORMATIONS PAGE 5.)



## PRESCRIPTION : recul ou manœuvre ?

Des milliers de personnes ont participé à l'imposante manifestation silencieuse contre la prescription des crimes nazis, qui s'est déroulée le dimanche 28 février, à Paris, du Mémorial du

Martyr Juif à la Crypte de la Déportation. Quelques jours plus tard, le 10 mars, le Bundestag à Bonn, débattait de ce problème qui soulève tant d'émotion à travers le monde. Après plusieurs interventions, le principe d'un ajournement de la prescription a été admis, malgré la position hostile du ministre de la Justice. Mais rien n'est encore vraiment décidé. C'est une commission qui doit examiner si les crimes contre l'humanité devront être déclarés définitivement imprescriptibles (selon la formule adoptée par le Parlement français unanime) ou si simplement le délai de prescription sera prolongé par un artifice de procédure. Il convient donc de rester vigilants, comme le souligne M<sup>r</sup> Maurice IMERGLIK, dans son article, page 4.



## Les Français sont-ils racistes ?

Une enquête de Nicole de BOISANGER-DUTREIL

(Voir page centrale).

## ETATS-UNIS : Que fera Johnson ?

Violences policières en Alabama, où

un pasteur blanc, James Reeb, a payé de sa vie son active solidarité avec les noirs en lutte. Des lois existent, affirmant les droits des hommes de couleur : encore faut-il que les moyens nécessaires soient mis en œuvre pour assurer leur application. Le président Johnson, qui vient de lancer un noble appel à l'opinion américaine, envisage les mesures à prendre pour affronter ce problème crucial. (Voir en page 9 l'article du pasteur Jacques LOCHARD : « LE FLEUVE DE LA JUSTICE »).

## Ce mois-ci...

16-II. — Au Sud-Vietnam, quarante personnes tuées par la troupe pour avoir manifesté contre les bombardements américains.

17-II. — La Gambie accède à la souveraineté et devient le plus petit Etat indépendant d'Afrique.

20-II. — A Indianola (Mississippi), vingt-six personnes, en majorité des noirs, sont arrêtées pour avoir manifesté devant une bibliothèque « réservée aux blancs. »

21-II. — ASSASSINAT DE MALCOM X, chef de l'« Union afro-américaine », dans une salle de bal de New-York où l'ancien leader des « Black Muslims » tenait un meeting.

23-II. — Trois Africains sont condamnés à mort par la cour de justice de Graaf Reinet, à 200 km. au nord de Port-Elizabeth, en Afrique du Sud.

• Le procureur général Schuele EST ACCUSE DE CRIMES DE GUERRE : il est directeur de l'Office central pour la recherche des crimes nazis de Ludwigsburg.

• Plusieurs milliers d'étudiants mardiliens qui manifestaient silencieusement sont brutalement dispersés par la police.

25-II. — A Los Angeles, des voleurs de dynamite menacent de « faire sauter les temples du nègre Luther King. »

• Extension de l'agitation universitaire en Espagne : le ministre ordonne la fermeture de la faculté des lettres de Madrid ; les étudiants lancent un ordre de grève.

26-II. — Au Mississippi, un juge « blanchit » partiellement les 17 racistes accusés du meurtre de trois intégrationnistes.

• A Madrid, Justo Lopez ne sera pas jugé : il risquait la peine de mort dans le procès que lui intentait le tribunal militaire pour ses activités pendant la guerre civile.

28-II. — Des milliers de personnes manifestent à Paris contre la prescription des crimes nazis.

• Manifestation également contre la prescription des crimes nazis, à Toronto, au Canada.

2-III. — Dans Madrid en état de siège, 3.000 étudiants s'opposent aux charges de police extrêmement violentes.

• Au Sud-Vietnam, deux bombardements sont effectués au nord du 17<sup>e</sup> parallèle : plusieurs avions américains abattus.

• Erick Rajakovitch, ancien collaborateur d'Eichmann, jugé à Vienne (Autriche) est condamné à deux ans et demi de prison. Il a été déclaré coupable d'avoir provoqué la mort de 82 juifs hollandais.

5-III. — Une école intégrationniste du Mississippi (U.S.A.) détruite par un incendie.

• Le président Johnson s'entretient avec le pasteur Martin Luther King de l'inscription des noirs sur les registres électoraux dans le Sud des U.S.A.

7-III. — MATRAQUES ET GAZ LACRYMOGENES contre les manifestants noirs de Selma qui marchaient sur Montgomery (Alabama) malgré l'interdiction du gouverneur de cet Etat, George Wallace.

9-III. — Des centaines de policiers s'opposent en armes avec sauvagerie à la deuxième marche des Noirs de Selma sur Montgomery (capitale de l'Alabama).

10-III. — Après un long et difficile débat, le BUNDESTAG SE PRONONCE CONTRE LA PRESCRIPTION DES CRIMES NAZIS: deux projets de loi sont renvoyés en commission.

Deux arrestations sont opérées après l'envoi des tracts nazis aux députés.

• Le cadavre d'Albert Cukurs, bourreau des juifs de Lettonie, est trouvé à l'intérieur d'une malle, dans une villa de la banlieue de Montevideo (Uruguay) ; il figurait sur une liste noire de criminels de guerre.

11-III. — Tandis qu'à Selma, 500 manifestants avaient passé la nuit dans la rue face aux « troopers » du gouverneur Wallace, 12 volontaires des « droits civiques » manifestent à l'intérieur de la Maison Blanche.

12-III. — Le pasteur James Reeb, 38 ans, qui avait été agressé par des racistes lors des manifestations intégrationnistes de Selma, MEURT DES SUITES DE SES BLESSURES.

• Jugées pour participation à l'euthanasie des malades mentaux, quatorze infirmières sont acquittées à Munich, au bénéfice du doute.

13-III. — Le président Johnson reçoit le gouverneur raciste de l'Alabama, George Wallace, tandis que manifestent plusieurs centaines de Noirs et de Blancs devant la Maison Blanche.

14-III. — Nouveau bombardement américain sur le Nord-Vietnam.

• Vingt mille personnes dont plus d'un tiers de Blancs, défilent dans Harlem pour protester contre la répression à Selma et réclamer l'intervention du gouvernement, tandis qu'à Washington se déroule une manifestation de quinze mille personnes devant la Maison Blanche.

## QUE SE PASSE-T-IL ?

### MOYEN-ORIENT

#### ● Reconnaissances...

A U Moyen-Orient, la tension, depuis quelque temps, est à son comble, et les rebondissements spectaculaires se succèdent à un rythme accéléré. Dans ce drame où les passions se mêlent aux intérêts les plus contradictoires, il n'est pas toujours facile d'y voir clair, et moins encore de définir ou d'affirmer des positions objectives.

Pour nous qui, antiracistes, refusons les jugements fondés sur les oppositions ethniques, et qui, fermes partisans de la paix, n'éprouvons aucun penchant à « compter les points » dans le « match » diplomatique engagé, la situation dans cette région est source, plus que jamais, de malaise et d'inquiétude.

Le chantage réciproque exercé par l'Egypte et la République Fédérale Allemande relève, en fait, d'une attitude fondamentalement identique. « Si vous reconnaissez la R.D.A., dit-on à Bonn, nous reconnaitrons Israël. » « Si vous reconnaissez Israël, retourne-t-on au Caire, nous reconnaitrons la R.D.A. »

La vraie question posée est, dans l'un et l'autre cas, celle de l'acceptation ou de la négation des réalités politiques, voire géographiques de l'après-guerre. Leur négation justifie l'irréductibilité, les excitations bellicistes, conduit, en fin de compte, à la guerre. C'est la même attitude que manifestent les Etats-Unis à l'égard du Nord-Viet-Nam et de la Chine. Par contre, il faut noter qu'en arrivant en Egypte, le 23 février, M. Walter Ulbricht, président de la R.D.A., avait tenu à déclarer : « Nous ne demandons pas à votre gouvernement de rompre ses relations diplomatiques avec l'Allemagne fédérale... Bien plus, il est important pour nous de voir s'établir de bons rapports entre le peuple égyptien et celui de la République Fédérale Allemande... »

En tous lieux, quels que puissent être les désaccords, les conflits, les contentieux à régler, la sagesse voudrait, en effet, que soit reconnu ce qui existe, et que soient strictement respectées les frontières, toutes les frontières...

#### ● Les armes et Eichmann

LES rapports germano-israéliens revêtent, dans le contexte où ils se situent, des aspects particulièrement pénibles.

Alors que chacun s'accorde à souligner les efforts poursuivis en R.D.A. pour extirper les racines du nazisme, pour combattre l'idéologie hitlérienne et l'antisémitisme, et que la dénazification reste à faire en République Fédérale Allemande, c'est avec cette dernière seule qu'Israël est amené à nouer des relations.

Avant même la reconnaissance diplomatique, il y a eu le fameux marché d'armements. En 1960, tandis que, d'Allemagne occidentale, partait la « vague de croix gammées » sans que les autorités réagissent efficacement, M. Ben Gourion n'a pas craint d'aller, sur place, serrer la main au chancelier Adenauer, et c'est dans ces circonstances qu'ont eu lieu les premières négociations au sujet des livraisons d'armes.

Ce marché était-il uniquement militaire et économique? Dans une récente interview au journal « Die Welt am Sonntag » (citée par « Le Monde » du 23 février), M. Strauss, ancien ministre ouest-allemand de la Défense, va jusqu'à affirmer que les livraisons d'armes à Israël par Bonn, « ont permis au procès Eichmann de se dérouler sans contre-coups politiques et psychologiques dangereux pour la République fédérale ».

Cette assertion stupéfiante n'a donné lieu, jusqu'à présent, à aucun démenti.

Dans le cadre du 20<sup>e</sup> anniversaire de la Libération des camps, l'AMICALE DE DRANCY organise,

le dimanche 28 mars 1965, à 15 heures,

23 ans presque jour pour jour après la première déportation du 27 mars 1942, sur l'emplacement de ce qui fut le plus grand camp d'internement de France, le camp de Drancy (actuellement Cité de la Muette, avenue Jean-Jaurès, à Drancy), une grande

#### MANIFESTATION DU SOUVENIR

Tous les anciens internés et Déportés tous les survivants et les familles des disparus, tous les Résistants, tous les antiracistes, se feront un devoir de se retrouver en ce lieu où, de 1941 à 1944, ont été internés par l'occupant hitlérien 100.000 hommes, femmes et enfants de religion ou d'ascendance juive, déportés ensuite dans les camps d'extermination où l'immense majorité d'entre eux a trouvé la mort.

Nous demandons donc à tous nos amis de s'associer à cette manifestation, et de la faire connaître pour qu'elle ait l'ampleur qu'elle mérite.

### Vive le sextile Neptune-Uranus !

MES frères, nous allons souffrir ! Ce qui nous menace, c'est le vieux « péril jaune », ressurgi des ténèbres du ridicule historique, par la faute de l'opposition Soleil-Mars qui excite la conjonction natale Soleil-Pluton d'un président d'une certaine république et la conjonction Mars-Uranus de sa propagande. Et la conjonction du Soleil avec Saturne et son opposition avec Uranus puis avec Pluton et enfin avec Mars nous porteront au bord de la catastrophe. Mais rien n'est plus redoutable que la prochaine opposition Mars-Saturne. Mais nous n'aurons rien vu, tant que Mars et Pluton ne seront pas en opposition, car à ce moment-là, Ho Chi Minh saura ce qu'il lui reste à faire. Mais voilà que ce sacré Saturne, qui décidément ne tourne pas rond, va s'opposer à Pluton, pour les raisons que vous savez. Et dans quelques années le Pluton chinois sera en trigone avec Uranus, ce qui pourrait être tragique, si quelques temps après le sextile Neptune-Uranus n'entraînait dans la danse. Et grâce à lui, LE DANGER DES GRANDES INVASIONS SERA MOMENTANEMENT ECARTE ! Donc la race blanche sera provisoirement sauvée du péril jaune. Ouf ! Vive le sextile Neptune-Uranus...

Ne croyez pas que je sois devenu cinglé. Je viens de lire une revue « sérieuse », qui s'intitule « Horoscope » et qui dans sa grande enquête sur « L'Année des Poissons » a bâti cette fable sur le péril jaune. Tout ce qui précède (aux développements près) y a paru noir sur blanc, si j'ose dire !...

Il y a évidemment des coups de pieds au culte de l'Uranus qui se perdent. Mais pensez-vous qu'un jour, le racisme irait se nicher là AUSSI ?

Oncle TOM.

Ajoutons, en tout cas, que le soutien, militaire ou non, d'Israël, est systématiquement utilisé à Bonn comme le plus péremptoire des alibis. On y voit la preuve du « rachat moral » de l'Allemagne fédérale, qui peut se permettre après cela, et à cause de cela, de maintenir en place, jusqu'aux postes les plus responsables, des assassins de juifs, des nazis tels que Globke. Et ce n'est sans doute pas un hasard si la reconnaissance diplomatique d'Israël a été décidée au moment même où le problème de la prescription des crimes nazis, quoique soumis au Bundestag, demeure l'objet des plus inquiétantes tergiversations. C'est le moment aussi que choisit M. Ben Gourion pour faire, dans une interview, l'éloge de l'Allemagne fédérale, et, saluant son sens des « responsabilités morales », souligner « le rôle important qu'elle joue dans le monde libre ».

#### ● Diviser pour régner

S'IL en était besoin, les événements de la dernière période confirment que, par delà les violences verbales et les heurts sanglants aux frontières, le problème du Moyen-Orient se pose, en réalité, en termes politiques, économiques et stratégiques. Si l'on veut échapper aux mystifications qui accompagnent les explosions de nationalismes, on se doit de constater certaines contradictions flagrantes.

Les dirigeants des pays arabes ne manquent aucune occasion de dénoncer les liens du gouvernement israélien avec les forces impérialistes et néo-colonialistes. Ces liens sont réels. Mais peuvent nier qu'il en existe de semblables dans d'autres pays du Moyen-Orient : la Jordanie, par exemple (qui, soit dit en passant, a annexé la plus grande partie de la Palestine arabe), ou encore l'Arabie séoudite, et divers autres Etats fondés sur l'exploitation des richesses pétrolières par les compagnies anglo-américaines ? Or, à en croire certains porte-paroles arabes, la seule façon de combattre l'impérialisme serait de détruire Israël. Il y a là, c'est le moins qu'on puisse dire, une confusion regrettable entre le tout et la partie.

De même, dans le débat actuel, on semble oublier avec trop de facilité que les armes livrées à Israël par la R.F.A., étaient des armes AMERICAINES, l'acheminement était approuvé par le gouvernement américain. Or celui-ci se permet, sans soulever la tempête de protestations à laquelle on pourrait s'attendre, de proposer... sa médiation.

Tout se passe, n'est-il pas vrai ? comme si certaines puissances, aujourd'hui comme au temps du mandat britannique, s'ingéniaient dans cette région

à « diviser pour régner ». Alors que le vrai problème, aujourd'hui comme hier, est de savoir si tous les peuples du Moyen-Orient parviendront à agir avec suffisamment d'union et de lucidité pour se libérer des tutelles séculaires...

Mais nier l'existence d'Israël, c'est ignorer toute possibilité d'accord et d'alliance avec les forces — elles existent — qui, dans ce pays, souhaitent une solution conforme à la fois aux droits des Arabes et à la paix.

#### ● L'accent de la raison

DANS les conférences du Tiers-Monde, l'Egypte et d'autres pays arabes affirment leurs positions neutralistes ; et c'est un fait qu'ils contribuent ainsi utilement à réduire la tension internationale. Pourquoi le Moyen-Orient est-il le seul lieu où ils ne souhaitent pas une solution pacifique des litiges ?

Renouvelant ses propos guerriers, Nasser vient de déclarer : « Nous n'entrerons pas en Palestine sur un sol recouvert d'un tapis, mais sur un sol couvert de sang. » Il n'envisage d'autre solution que de « libérer la Palestine », en mobilisant cinq millions de soldats et en unifiant les armées arabes.

Ce n'est certainement pas ainsi que les problèmes, très réels, qui déchirent le Moyen-Orient, seront résolus. Certes, le sort des réfugiés de Palestine demeure depuis longtemps en suspens. Certes, les Arabes d'Israël sont encore loin d'être considérés comme des citoyens à part entière. Et il y a encore d'autres données de la situation qui, de part et d'autre, ne peuvent être indéfiniment acceptées. Mais plutôt que de tout rejeter en bloc — ce qui signifie une guerre d'extermination — ne serait-il pas plus réaliste, en même temps que plus humain, d'exprimer sur chaque point des revendications, des propositions précises ?

★ Suite page 3.

### DROIT ET LIBERTÉ

MENSUEL

39, rue des Jeûneurs - Paris (7<sup>e</sup>)  
Tél. : GUT. 09-57

#### Tarif des abonnements

FRANCE :

Un an : 10 francs

Abonnement de soutien : 20 francs

ETRANGER

Un an : 18 francs

Compte Ch. Post. 6070.99 Paris  
Pour les changements d'adresse envoyer 1 franc et la dernière bande.

EN BELGIQUE :

On peut se procurer Droit et Liberté, ou s'abonner, au siège des Amis de Droit et Liberté, 43, avenue de Berchem Saint-Agathe, Bruxelles 8 - Téléphone : 27.56.39 et 22.93.94, ainsi qu'au « Cercle Culturel et Sportif Juif », 52, rue de l'Hôtel-des-Monnaies, Bruxelles 6.

Versements au C.C.P. 723895 de Léon GRINER, 9, Square Robert-Pequeur, Bruxelles-7.

Le numéro : 10 francs belges.  
L'abonnement annuel : 100 FB.  
Abonnement de soutien : 150 FB.

Journal composé et imprimé par des ouvriers syndiqués S.P.E.C. — Châteauroux  
La Directrice de publication : S. BIANCHI

## QUE SE PASSE-T-IL ?

(Suite de la page 2)

La recherche d'une solution d'ensemble, prenant en considération les droits et les aspirations de tous les peuples paraît, en cette période tendue, un rêve très lointain.

Nous voulons, cependant, saluer avec d'autant plus d'espoir, les quelques voix qui font retentir, ici et là, l'accent de la raison. Celle, par exemple, d'un influent leader politique libanais, M. Gemayel, qui suggère, après le retour des réfugiés, une cohabitation judéo-arabe, fondée sur un statut constitutionnel évoquant le schéma établi par l'O.N.U. en 1948. Ou celle du président Bourguiba, appelant les uns et les autres à « rejeter la haine et à se débarrasser de leurs complexes et de leurs extrémistes ».

Ce qui compte, ce n'est pas le détail des formules proposées, mais qu'une formule, quelle qu'elle soit, vienne alimenter la réflexion, ouvrir le débat, comme l'a fait récemment la revue « Jeune Afrique ».

C'est la seule option possible pour éviter des drames plus douloureux encore.

## POSITIONS

### ● Beaucoup de sang...

EN ouvrant la série de ses conférences de Carême à Notre-Dame de Paris, le R.P. Carré a parlé du « Pater », prière que récitent tous les chrétiens, catholiques, orthodoxes ou protestants et qui, a-t-il poursuivi, « nous rend proches les fidèles de la synagogue ».

Ce fut là, pour le prédicateur, l'occasion d'évoquer le texte conciliaire sur les juifs et de dire aux chrétiens :

« Au moins, en raison de cette prière, bannissez à jamais de votre cœur et de vos mœurs, les affreuses inimitiés, les accusations fausses, les scandaleuses persécutions, trop longtemps tolérées dans certains milieux bien pensants. L'antisémitisme a coûté beaucoup de sang et de larmes. »

Pour que règne la justice, il faut vivre dans un esprit fraternel, souligne le R.P. Carré, qui ajoute :

« ...Si les nations dépensent des sommes fabuleuses pour préparer une guerre sans nom, alors que deux milliards d'hommes souffrent de la faim, alors que le statut d'existence des quatre-cinquièmes de la population mondiale est en stagnation ou en régression, qui osera nier que le monde n'a jamais été plus absurde ? »

Mais heureusement « devant tant de haines et d'injustices », il y a une solution, constate le R.P. Carré : « la solidarité planétaire qui est celle des hommes d'aujourd'hui, devenue de plus en plus une solidarité reconnue et voulue. »

## HIER

## ET AUJOURD'HUI

### ● « Le Vicaire » (suite)

LA pièce de Rolf Hochhuth « Le Vicaire » continue sa carrière mouvementée. Après Berlin, Londres et Bâle, après Paris, où elle avait été présentée à l'Athénée pendant plus d'un an et avait fait l'objet de manifestations contradictoires, elle soulève des remous et des prises de position dans diverses autres villes.

Ainsi à Lyon, lorsqu'il fut annoncé, au début de février, que « Le Vicaire » y serait prochainement monté, le cardinal Villot, archevêque de Lyon, a publié un communiqué dans lequel il exprimait sa « tristesse de voir traité de telle façon la suprême responsabilité d'un pape dans le conflit qui a secoué le monde, il y a vingt ans », mais désavouait toute manifestation de violence.

A Rome, la pièce d'Hochhuth fut interdite le 13 février par la police. Il s'agissait d'une représentation privée du « Vicaire » que l'acteur Gian Maria Volonte donnait pour une vingtaine de ses amis dans la crypte d'une église désaffectée, avec le concours des jeunes comédiens de l'Académie d'Art Dramatique.

Cette interdiction provoqua de nombreuses protestations : celles de personnalités politiques comme le sénateur à vie Ferruccio Parri, celles de l'Association italienne pour la liberté de la cul-

ture, des éditions Feltrinelli de Milan, etc., etc...

L'explosion d'une bombe au plastic contre une porte de la cité du Vatican trois jours après, ne contribua pas à détendre l'atmosphère.

Enfin, en Belgique, la pièce de Hochhuth provoque une série de querelles qui pourraient avoir des conséquences jusque sur le plan gouvernemental.

Si à Anvers, elle fut représentée dans le calme, à Bruxelles, le directeur de la radio et de la télévision flamandes, M. Van den Bussche, interdit les quelques scènes extraites de cette œuvre qui devaient passer dans une émission philosophique et morale laïque.

Cette décision provoqua à la Chambre la question du vice-président du parti socialiste, M. Van Eynde, qui déclara que « la radio et la télévision n'appartiennent pas seulement aux catholiques. Elles sont pour tous les Belges ».

Le directeur général de la radio flamande porta alors l'affaire sur le plan personnel, reprochant à M. Van Eynde son attitude pendant l'occupation. Quelques jours après, il lui faisait parvenir ses excuses, attribuant sa réaction à un accès de mauvaise humeur. M. Van Eynde accepta les excuses du directeur de la radio.

L'affaire n'est cependant pas close, puisque la pièce a fait l'objet d'une seconde interdiction. M. Van Eslande, ministre de la Culture, a promis de faire une enquête.

## AFRIQUE

### ● Un « affreux » parle

« CERTAINES fois nous tirions avec frénésie. D'autres fois, froidement... C'est ainsi que nous primes l'habitude — inconsciemment je crois — de tuer n'importe quoi, simplement parce que cela aurait pu éventuellement nous procurer des ennemis. Femmes, enfants, vieux, pour nous, tout était pareil... »

Qui peut parler avec un tel détachement de meurtres en série ? Un nazi, un fou, un membre du Ku-Klux-Klan ? C'est quelqu'un qui leur est de toute façon très proche.

Il s'agit du mercenaire Geoff Munn, engagé au service de Tshombé, pour encadrer et aider l'« Armée nationale congolaise » dans sa lutte contre les forces de libération de Soumialot.

Un mercenaire est un tueur de métier qui gagne beaucoup d'argent pour aller assassiner des tribus entières sans défense. S'il est Français, il a « fait » l'Indochine, le Maroc, l'Algérie.

Actuellement on recrute toujours pour le Congo. Johannesburg et Le Cap sont d'importants points de ralliement pour les mercenaires en chômage. Quoi d'étonnant ! Verwoerd ne peut qu'encourager la formation de tels éléments.

Mais continuons de lire le récit de Geoff Munn paru dans le journal anglais « News of the World ». Il est hallucinant de froide horreur :

« A Kindu, ce n'était pas des noirs tuant des blancs, mais des blancs ordonnant à des noirs de tuer d'autres noirs... En arrivant, nous avons comme d'habitude ouvert tout de suite le feu avec tout ce que nous avions. Fusils, mitrailleuses, rockets, tout quoi ! »

« ... Nous n'avons fait que tuer jusqu'à ce que l'obscurité étant tombée, nous pensâmes qu'il n'y avait plus personne de vivant... La plupart étaient juste des gosses... »

« ... Ce jour-là, continue Geoff Munn, des tas de corps traînèrent dans les eaux entre la rive et quelques vieilles péniches amarrées là... »

« En général, en dehors de Kindu, nous regardions les blessés gémissant et geignant sur le bord de la route. Et nous les laissions aux vautours et au cruel soleil qui les consumaient. »

Content de la bonne réalisation de ses tâches, Munn conclut sur un « satisfecit » :

« Je me demande, dit-il, si même nos propres officiers... ont réalisé au début avec quelle efficacité et avec quel enthousiasme nous allions appliquer leurs ordres de tirer à vue. »

Tels sont les hommes qui viennent aider Moïse Tshombé.

## TOLERANCE

### ● Ségrégation en Belgique ?

AU moment même où l'Eglise catholique s'efforce de réaliser le rapprochement entre les diverses religions, une petite commune de Belgi-

Au C.L.E.P.R.

### Brillante soirée avec le professeur OTTO KLINEBERG

Le mardi 23 février, à l'Institut Pédagogique National, sous l'égide du Centre de Liaison des Educateurs contre les Préjugés Raciaux (C.L.E.P.R.) s'est déroulée une conférence de M. Otto Klineberg, professeur de psychologie sociale, associé à la Sorbonne.

Devant une salle réunissant de nombreux enseignants et étudiants, le conférencier traita des aspects psychologiques du racisme.

S'appuyant sur des expériences réalisées aux U.S.A., tant parmi la population que dans le milieu des étudiants, M. Klineberg analysa les multiples facteurs qui peuvent amener les gens au racisme.

Aux côtés de l'orateur, à la tribune, étaient présents les animateurs du Centre de Liaison : le professeur Marc-André Bloch et l'abbé Jean Pihan, vice-présidents du C.L.E.P.R. ; Mlle Renée Baboulène, Raoul Du Bois, Albert Lévy et Claude Rutili, membres du bureau.

que présente l'exemple-type d'un cas manifeste d'intolérance religieuse.

A Sugny — c'est le nom du village — dont les habitants sont catholiques pour la plupart, existe, depuis peu, un home d'enfants protestant « Les joies chrétiennes ». Ces enfants, qui sont d'âge scolaire, ont parfaitement le droit de fréquenter l'école communale.

Malheureusement, la réaction de certains parents, devant cet état de choses, fut pour le moins inattendue. Ils protestèrent contre la présence des jeunes protestants, s'opposèrent à ce que ceux-ci fréquentent le même établissement que leurs propres enfants, envoyant pétition sur pétitions au bourgmestre de Sugny qui finit par donner satisfaction à ces administrés intolérants.

Le M.R.A.P. de Belgique est intervenu aussitôt, pour tenter d'apporter une solution à cette situation pénible et a écrit d'abord à M. Grodos, bourgmestre de Sugny, déclarant notamment qu'il a été « profondément ému de l'odieuse ostracisme dont sont victimes des enfants ».

Le comité belge écrivit également à M. Guchez, directeur du Hôme « Les joies chrétiennes » pour lui exprimer sa sympathie en même temps que sa solidarité dans « cette lutte pour l'égalité devant l'instruction pour tous les enfants, quelle que soit leur appartenance religieuse. »

Et enfin, le M.R.A.P. de Belgique, dans un télégramme de protestation à trois ministres belges, demandait « une intervention et un rappel au bon sens et aux principes de l'humanisme ».

M. Henri Janne, ministre de l'Education Nationale, répondit aussitôt, indiquant qu'un « apaisement et une heureuse solution » étaient en cours.

La solution proposée serait l'ouverture d'une école à peu de distance de Sugny, spécialement construite pour les enfants du hôme « Les joies chrétiennes ».

Pourquoi, sous prétexte qu'ils sont protestants, les enfants subiraient-ils un traitement spécial, alors qu'il serait plus simple d'agrandir l'école déjà existante et d'intégrer les enfants dans la commune. N'est-ce pas le principe même de la ségrégation ?

LU \* VU \* ENTENDU

■ La pièce de Max Frisch « Andorra » sera représentée à partir du 27 mars au Théâtre Antoine, par la troupe de Gabriel Garran, qui l'a créée au Théâtre de la commune d'Aubervilliers.

■ Joséphine Baker a l'intention d'édifier aux Milandes le « Collège de la Fraternité universelle ». Cet établissement accueillerait des élèves du monde entier et l'enseignement serait assuré par des professeurs venus eux aussi de toutes les parties du globe.

■ L'émission hebdomadaire de Jerry Lewis à la télévision américaine a été suspendue par les annonceurs qui la patronnaient : on lui reprochait de trop attaquer le racisme et d'utiliser des noirs comme Sammy Davis Jr.,

■ Le Comité d'Action du Spectacle organise plusieurs manifestations. Le 23 mars, à 20 h. 30, rencontre avec le Centre de Recherches de l'O.R.T.F., au cinéma « Savoie », 179, bld Voltaire (M<sup>o</sup> Charonne). Le 30 mars, « Rencontre avec Nicolas Guillen, la poésie et la révolution cubaine », à la Mutualité. Le 6 avril, « Armand Gatti, poète et écrivain public », présenté par le Théâtre de la Commune d'Aubervilliers, au « Savoie ».

■ André Schwartz-Bart, auteur de « Dernier des Justes », vu à la vente des écrivains israéliens de langue française le 7 mars, au 44, rue de Rennes, prépare un livre sur le problème noir.

■ Sur France-Culture, dimanche 28 février, à 20 h. 10, Roger Pillandier nous a présenté une excellente adaptation radiophonique de « Dans la peau d'un noir » de John Howard Griffin. Michel Piccoli prêtait sa voix à l'auteur pour expliquer aux auditeurs — nombreux à cette heure — le problème de « la peau noire » aux U.S.A.

■ Le premier long métrage tunisien, réalisé en collaboration avec l'Allemagne de l'Est, s'intitule : « Pas de cheval pour Hamida », du titre du roman de Gabrielle Gildas-Andriewski, qui reçut, en 1956, le Prix de la Fraternité décerné par le M.R.A.P. Les principaux acteurs de ce film seront Jean Davy, de la Comédie Française, et Maritza Caballero.

■ Du 14 avril au 15 mai 1965, se tiendra, à la Galerie Casa d'Art, 3 bis, rue des Beaux-Arts, Paris-6<sup>e</sup>, une exposition des peintures et sculptures de Martine Boileau, Eugen Lipkowitz, André Verlon. Elle est intitulée « Outrage à la raison » et constitue un hommage aux victimes de 1933 à 1945.

■ Le Festival mondial des arts nègres aura lieu à Dakar, du 1<sup>er</sup> au 24 avril 1966. Organisée sur l'initiative de M. Léopold-Sédar Senghor, cette manifestation est, dès maintenant, préparée par M. Alioune Diop, directeur de « Présence Africaine ».

■ Le prochain roman d'Anna Langfus, qui n'a rien publié depuis son Prix Goncourt 1962 (Les Bagages de sable), s'intitulera « Saute, Barbara ! »

■ L'Association des Arts Plastiques s'est élevée, à juste titre, contre l'exposition récente, dans une galerie parisienne, des œuvres d'Arno Breker, le sculpteur officiel du III<sup>e</sup> Reich, qui avait essayé de « trouver un type de perfection qui serait l'idéal de la race actuelle », lisait-on dans le numéro de mars 1941 de la revue nazie « Signal ».

## L'OFFICE DE VOYAGES LAFAYETTE

vous recommande pour les

### VACANCES DE PAQUES

VOYAGES GROUPE PAR AVION POUR ISRAEL  
Départ : 29 Mars Retour : 10 Mai  
Départ : 8 Avril Retour : 22 Avril  
et nombreux autres départs en AVRIL  
Prix : à partir de F 980 (9 jours)

#### Pour les vacances d'ÉTÉ en ISRAEL

PAR BATEAU (avec pension complète)  
2 SEMAINES en Kibboutz — et 10 jours d'excursions  
Départ chaque semaine à partir du 24 Juillet  
Prix : F 1.030 + Taxes 70  
2 SEMAINES au bord de la Mer en village de vacances  
et 10 jours d'excursions  
Prix : F 1.350 + Taxes 70

PAR AVION (avec pension complète) - Même voyage  
Séjours de 2 - 3 et 4 semaines  
Prix : à partir de F 1.230 de Paris

Pour tous renseignements :  
18, rue Bleue, Paris-9<sup>e</sup> — PRO. 91-09 — 4 lignes (Métro Cadet)  
78, bd Barbès, Paris-18<sup>e</sup> — ORN. 09-00 (Métro Château-Rouge)

# PRESCRIPTION : Après le débat du Bundestag

**L**E 10 mars dernier, le Bundestag a délibéré sur le problème de la prescription et, force nous est de constater que le gouvernement de l'Allemagne Fédérale n'est pas intervenu dans ce débat, en tant que tel.

Son Ministre de la Justice, M. Bucher, a — une fois de plus — plaidé en faveur de la prescription, rappelé que l'Allemagne devait apprendre à vivre avec les assassins.

Ce n'est donc pas grâce à mais contre la volonté du gouvernement fédéral qu'une majorité du Bundestag s'est prononcée en faveur du renvoi à la commission de deux propositions de lois, prorogant la prescription pour un temps restant à déterminer.

par

**M<sup>e</sup> Maurice IMERGLIK**

Cette décision a été acquise à la faveur de deux interventions honnêtes. La première : de M. Bendea de la C.D.U., et surtout, la deuxième : celle de M. Arndt, qui a eu le courage de déclarer : « Un homme qui fracasse un nourrisson contre un mur, un homme qui fait creuser leurs tombes à d'autres hommes et les y précipite ainsi, rang après rang, un homme qui jette son chien contre des détenus pour les castrer », on n'a pas à se demander si ces actes le concernent encore aujourd'hui... « Il y a des gens, a-t-il ajouté qui ont juré qu'ils ne savaient rien mais, il y avait assez de permissionnaires pour raconter ce qu'ils avaient vu... Moi-même, je me considère comme coupable parce que je n'ai pas été dans la rue, crier mon indignation ni mis, sur mon bras, un brassard de juif. »

Précisions, néanmoins, pour l'histoire, que M. Arndt fait partie de la S.P.D. (Social-Démocratie) et qu'il est demi-juif.

## Manœuvres ?

Et surtout, ne nous leurrions pas :

La décision n'est pas prise et le renvoi à la Commission n'est qu'une étape d'où peut sortir le meilleur ou le pire.

Et cela ne dépend pas seulement des députés de Bundestag.

En vérité, nous avons l'impression d'assister à des manœuvres, tendant à endormir la vigilance de tous ceux que l'application de la prescription aux criminels nazis avait révoltés.

Et déjà, nous voyons de bonnes âmes s'écrier : le principe de la prescription est un de ceux sur lesquels repose la paix sociale. Il ne faut pas y toucher, sous peine de justifier, rétroactivement, les procédés employés par les juristes nazis.

Et, parmi ceux qui plaident cette dernière thèse, nous avons eu la pénible surprise de voir se ranger M<sup>e</sup> Maurice Garçon.

Les arguments invoqués par le célèbre avocat sont essentiellement les suivants (« Le Monde », du 14 mars 1965) :

1) La prescription est une nécessité de la vie sociale : Elle a été créée, non pas « dans l'intérêt du coupable, mais dans l'intérêt de la société qui veut effacer le souvenir de ce qui ramènerait en mémoire des faits qui entretiendraient et ranimeraient inutilement le trouble. »

2) « Avec le temps, les preuves qui sont nécessaires pour juger sainement disparaissent. »

Or, il nous semble qu'en ce qui concerne les crimes nazis, les arguments invoqués par M<sup>e</sup> Maurice Garçon se retournent contre sa thèse.

Comment, en effet, peut-on sérieusement prétendre qu'il y va de l'intérêt de la paix sociale ou de la paix tout court, d'oublier les crimes nazis.

A l'heure où des jeunes, en Amérique ou en Angleterre se pavent publiquement avec des brassards à croix gammée et où, fait plus grave encore, la littérature raciste, antisémite et fasciste s'étale, de jour en jour plus ostensiblement, aux devantures des librairies, croit-on le moment venu d'effacer les crimes commis au nom de ces théories abjectes ?

Et que dire de l'argument tiré du dépérissement des moyens de preuve ?

M<sup>e</sup> Maurice Garçon ignore-t-il, vraiment, qu'au moment de la débâcle, les S.S. ont détruit, ont caché tous les documents relatifs à leurs forfaits et que, petit à petit, on commence seulement à retrouver ces preuves, notamment dans des lacs de la Tchécoslovaquie où elles avaient été englouties.

En vérité, on peut prendre le problème des crimes nazis comme on le voudra. A chaque pas, se vérifie ce que le M.R.A.P. n'a pas cessé de proclamer :

— il s'agit d'événements tellement exorbitants qu'il est impossible de les faire entrer dans le cadre d'une législation ou d'une jurisprudence ordinaire.

— tout concourt, pour faire de ces événements, un problème international, justiciable de normes et de tribunaux internationaux.

## Criminels en liberté...

Il y a lieu, enfin, à propos de ces crimes, de faire remarquer aux protagonistes de la prescription :

1) Que ceux qui, en Allemagne ont voté ou militent en faveur de la prescription, sont directement ou indirectement intéressés à ce vote, tel que, par exemple, le député C.D.U., le Dr Conring, responsable de l'administration civile en Hollande de la province de Kröningen, au moment de l'arrestation et de la déportation de Anne Frank.

2) Qu'en dehors des 21 grands criminels nazis, jugés à Nuremberg, la plupart de ces responsables ont trouvé refuge, notamment en Espagne, en Egypte et en Amérique du Sud.

Je n'en veux pour preuve, que l'affaire Cukurs.

Elle démontre, une fois de plus, qu'aucune tentative sérieuse n'a été faite en Allemagne Fédérale pour obtenir l'extradition des criminels de guerre.

Ces criminels, plus malins que d'autres, ou disposant de moyens financiers plus importants, méritent-ils d'échapper à toute punition, simplement parce qu'ils ont su profiter de l'argent qu'ils ont volé à leurs victimes.

Le grand argument, non seulement de Bonn mais, aussi, de certains journalistes français, est que, si justice n'a pas été faite jusqu'à ce jour, la faute en incombe aux Allemands de l'Est, qui n'ouvriraient leurs dossiers qu'au compte-gouttes et dans la mesure où ces publications sont susceptibles d'embarrasser politiquement l'Allemagne Fédérale.

Il est permis de mettre sérieusement en doute la volonté de Bonn de punir les criminels nazis.

Il suffit de rappeler :

1) Que le responsable, mis par Bonn à la tête de la centrale des recherches des criminels nazis de Ludwigsburg est un procureur, Schule, qui a dû admettre qu'il était nazi depuis 1933 et qu'il avait été S.S.

Malgré ses aveux, nous n'avons pas été informés qu'il aurait été destitué de son poste.

2) Et que dire du scandale de l'acquittement général, prononcé par le Tribunal de Munich, en faveur des 14 infirmières qui ont tué des centaines d'enfants débiles mentaux ?

## Comment avoir confiance ?

Dans ces conditions, comment ne pas croire ce que le procureur général de la République Démocratique Allemande, Joseph Streit, a déclaré à une conférence de presse internationale, tenue le 25 janvier dernier, à savoir : que, depuis des années, les autorités judiciaires de la D.D.R. ont transmis des montagnes de dossiers à leurs homologues ouest-allemands, mais, que dans aucune de ces affaires des poursuites n'ont été engagées contre les criminels.

Et, comment s'en étonner si l'on se rappelle que M. Bucher, l'actuel ministre de la Justice de l'Allemagne Fédérale est, lui-même, un ancien juge du temps de Hitler, porteur de l'insigne d'or de la jeunesse hit-

## Des parlementaires répondent au M.R.A.P.

Il y a quelques semaines, Charles Palant, secrétaire général du M.R.A.P., écrivait aux députés et sénateurs pour leur exprimer la satisfaction de notre Mouvement après le vote unanime du Parlement sur la prescription des crimes nazis, et leur soumettre la résolution de notre Conseil National relative à la position des autorités de Bonn sur cette même question.

Nous avons signalé dans notre avant-dernier numéro, les premières réponses reçues. D'autres nous sont parvenues, depuis, appuyant la lutte que nous menons pour que la prescription ne soit pas acquise en R.F.A. au 8 mai 1945.

MM. Gabriel MONTPIED, sénateur-maire de Clermont-Ferrand ; Michel DAS-SAUD, sénateur du Puy-de-Dôme ; Arsène BOULAY, Fernand SAUZEDDE, Joseph PLANEIX, députés du Puy-de-Dôme, écrivent : « Il n'est guère besoin de vous confirmer que vos préoccupations sont les nôtres et que nous restons vigilants. »

M. Etienne FAJON, député de la Seine, compte tenu de la résolution du M.R.A.P., a décidé de poser la question écrite suivante au Ministre des Affaires Etrangères : « Après le vote unanime par le Parlement de la loi sur l'imprescriptibilité des crimes contre l'humanité, quelles démarches le gouvernement auquel il appartient, entend effectuer auprès du gouvernement de la République Fédérale Allemande afin que la prescription ne soit pas acquise au profit des criminels de guerre nazis sur le territoire de cet Etat au 8 mai prochain. »

Au nom du groupe communiste, M. Robert BALLANGER, député de Seine-et-Oise, « approuve entièrement » la résolution du Conseil National du M.R.A.P.

M. Louis ESCANDE, député-maire de

lérienne et qui a été frappé d'une interdiction d'exercer la profession pendant un an et demi, par des commissions de dénazification.

Dans ces conditions, qu'on veuille bien cesser de jouer la comédie de la bonne volonté entravée.

Tant que l'appareil judiciaire ouest-allemand sera gangrené par des magistrats ayant appartenu aux tribunaux nazis, tant que les poursuites des criminels de guerre seront confiées à d'anciens nazis, il n'y aura pas lieu de faire confiance, en cette matière, aux autorités de Bonn.

**EN ATTENDANT, TOUS CEUX QUI N'ONT PAS OUBLIÉ DOIVENT S'UNIR ET CONTINUER D'AGIR, POUR QUE LA PRESCRIPTION NE SOIT PAS ACQUISE LE 8 MAI PROCHAIN.**



Ci-dessus : au Mémorial. (On reconnaît parmi les personnalités, Pierre Paraf, président du M.R.A.P.). Ci-dessous : l'arrivée à la crypte.



d'une grande émotion. Et bien que l'on eût craint, un moment, des heurts avec le service d'ordre mis en place par la Préfecture de Police, à propos des inscriptions et des banderoles, le sang-froid des manifestants sut conserver, au souvenir des martyrs, le cachet de dignité qui s'imposait naturellement.

Une foule recueillie, sans distinction d'âge, réunie fraternellement dans la même ferveur, se groupa derrière l'unique banderole que portaient d'anciens déportés en tenue rayée et sur laquelle on pouvait lire : « Non à la prescription des crimes contre l'humanité », avant d'entreprendre le défilé qui la conduirait du Mémorial du Martyr juif à la Crypte de la Déportation, dans l'île de la Cité.

Après le dépôt des premières gerbes, dont celles du M.R.A.P., le cortège s'ébranla, ayant à sa tête les personnalités. Nous avons reconnu : S.E. M. Walter Eytan, ambassadeur d'Israël ; MM. René Cassin, vice-président honoraire du Conseil d'Etat ; Louis Kahn, président du Consistoire Central des Israélites de France ; Daniel Mayer, président de la Ligue des Droits de l'Homme ; Pierre Paraf et Charles Palant, président et secrétaire général du M.R.A.P., accompagnés par les membres du Bureau National ; Frank, vice-président de l'Amicale des Magistrats résistants ; le Docteur Modiano, président du C.R.I.F. ; le professeur Jankelevitch ; Maître André Blumel ; le Docteur Danowski et Isi Blum, président et secrétaire général de l'Union des engagés volontaires et anciens combattants juifs ; Mme Marie-Louise Kahn, de l'Amicale d'Auschwitz ; MM. Schaffier, de la F.N.D.I.R.P. ; Maître Jouffé, président de l'Amicale des anciens de Drancy ; le général Zdrojewski, président des Combattants de la résistance polonaise.

★ Suite page 9.

# Une tentative

# Néo-nazisme

# Derrière

## d'agression contre le MRAP (et autres méfaits)

UN commando néo-nazi a tenté, le 18 février, d'attaquer en force le siège du M.R.A.P., à Paris. Fort heureusement, ce projet a pu être déjoué. Une vingtaine de nervis, débarquant de leurs voitures, ont été interceptés au début de l'après-midi, rue des Jeûneurs, où un important service d'ordre avait été disposé. Plusieurs d'entre eux, armés de matraques et de chaînes de bicyclettes ont été conduits dans les locaux de la police.

### LE CULTE DE LA VIOLENCE

Ainsi, les groupes racistes, dépassant le stade de la propagande et des excitations à la haine, entendent recourir maintenant d'une façon systématique à leur « argument » le plus naturel : la violence — cette violence qu'exaltent sans aucune gêne, des journaux comme « Europe Action ». Il faut à ces criminels, du scandale et du sang.

Qu'ils s'en prennent particulièrement au M.R.A.P., c'est preuve que notre action leur porte ombrage, donc que nous sommes dans la bonne voie. C'est la preuve aussi que le néo-nazisme est une réalité en France même, et que nous avons raison de le dénoncer avec vigueur et précision, comme « Droit et Liberté » l'a fait le mois dernier.

S'inspirant des méthodes d'Hitler, ses disciples d'aujourd'hui espèrent, par les menaces, par la terreur, nous faire taire, empêcher l'action des organisations démocratiques, paralyser leurs militants et leurs amis. Inutile de souligner que leur calcul est erroné. Les innombrables témoignages de sympathie que le M.R.A.P. a reçus après cette agression avortée, montrent qu'au contraire les antiracistes voient dans de tels agissements une raison de se mobiliser plus nombreux, de se montrer plus que jamais vigilants et actifs.

Mais cette affaire, s'ajoutant à nombre d'autres manifestations récentes du néo-nazisme en plein développement, soulève un autre problème : que font donc les pouvoirs publics pour mettre hors d'état de nuire les trublions racistes ? JUSQU'OU les laissera-t-on aller sur la voie de la haine et de la violence ?

Dans le cas précis de l'attaque organisée contre le M.R.A.P., aucune information n'a été donnée sur les individus arrêtés, (et relâchés quelques heures plus tard), ni sur le groupe auquel ils appartiennent. On ignore même s'ils ont été inculpés, ne serait-ce que de port d'armes. Et nulle mesure préventive n'est envisagée, à notre connaissance, pour empêcher que se renouvellent de pareils actes.

Ce n'est pas le jugement rendu le 19 février dans l'affaire de Reims que l'on peut considérer comme l'avertissement sévère susceptible de réduire l'insolence des néo-nazis. Membres d'un groupe affilié à l'Union Mondiale Nationale-Socialiste, de Colin Jordan et Lincoln Rockwell, Jésus Monségur et Charles Pinto avaient été arrêtés en août dernier, en même temps que l'ancien Waffen S.S. Yves Jeanne. Accusés de divers attentats, notamment contre des cafés fréquentés par les Algériens, on avait découvert à leurs domiciles des armes, des explosifs, des documents ornés de la croix gammée. Or ils ont été condamnés, ni plus ni moins, à des peines de 3 et 5 ans de prison AVEC SURSIS. N'est-ce pas un prix bien modique, pour des activités aussi néfastes ?...

### UNE SERIE DE MEFAITS

Outre l'opération anti-M.R.A.P., nous avons noté, ces dernières semaines, de la part des groupes racistes et fascistes, une nouvelle série de méfaits qui constituent, avec ceux que nous citons dans notre dernier numéro, un ensemble assez impressionnant :

● A Paris, dans le 5<sup>e</sup> arrondissement, commando contre une réunion électorale des partis de gauche, rue Monge.

● A Lille, dans la nuit du 19 au 20 février, une trentaine d'invidus, qui circulaient à bord de sept voitures (immatriculées dans la région parisienne et le Pas-de-Calais), brisent les fenêtres du siège de l'U.N.E.F. (Le lendemain soir se tenait dans cette ville un meeting de Tixier-Vignancour.)

● A Toulouse, une quarantaine de jeunes appartenant à « Europe-Action » attaquent des étudiants de l'U.N.E.F.

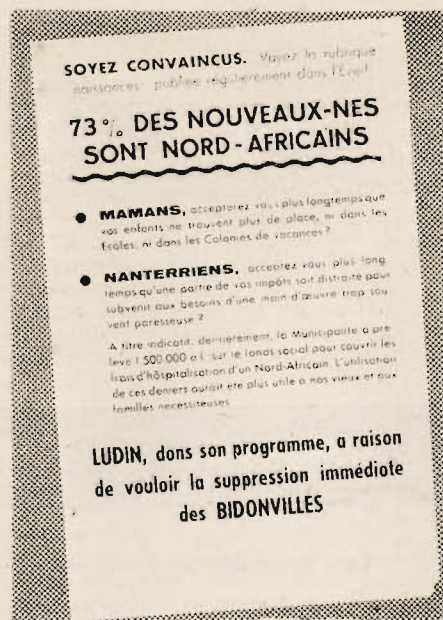
● A Montpellier, c'est à un étudiant libanais qui refusait leurs tracts racistes que s'en prennent violemment de jeunes excités, appartenant à la Fédération des Etudiants Réfugiés (F.E.R.), groupement qui s'efforce d'entretenir l'esprit O.A.S. parmi les Européens venus d'Algérie.

● Fin février, des croix gammées ont été peintes sur la devanture du siège des anciens déportés de Mauthausen, boulevard St-Germain, à Paris.

● A Paris, place de la République, place de l'Opéra, des « Volontaires » (groupes de choc), ont diffusé à plusieurs reprises « Europe-Action » ou « Rivarol » en criant des slogans racistes et antisémites. Une tentative semblable a échoué le 14 février à Saint-Denis, des antifascistes ayant infligé une correction bien méritée à ces ignobles provocateurs.

● A Grenoble, où des racistes ont attaqué récemment des étudiants africains, nous en sommes aux discriminations, puisque, annonce « Le Dauphiné Libéré » « un cabaret du centre de la ville a été interdit aux noirs ». Le Rassemblement de l'Esprit Public (organisation qui se réclame de Bidault et de Tixier-Vignancour) s'en réjouit dans un tract, où il écrit : « Le racisme n'est pas mort à Grenoble. Bravo !... Si être raciste : c'est défendre la race blanche. Si être raciste : c'est combattre des sauvages préhistoriques. Si être raciste : c'est ne pas se faire manger par les noirs ! Alors oui ! nous sommes racistes et nous le crions bien fort ! »...

A ces faits, que l'on pourrait sans aucun doute multiplier, s'ajoute, en permanence, la propagande diffusée par les publications spécialisées dans le racisme, qui, de « Rivarol » à « Europe Action », de « Fraternité Française » à « Occident Université », de « Défense de l'Occident » à « Aspects de la France », sont répandues au total à des dizaines de milliers d'exemplaires.



Ci-dessus : Un exemple typique de démagogie raciste, utilisée au « profit » d'un candidat aux élections municipales à Nanterre : Si nous avons des difficultés économiques, si les hôpitaux ne sont pas assez subventionnés, c'est la faute... aux Algériens. Les électeurs, à vrai dire, se sont montrés insensibles à cette profession de foi...

A droite : C'est le thème cher à « Minute » reproduit en tract à Bobigny. La mauvaise foi de ces campagnes, destinées à susciter la peur et la méfiance à l'égard des Algériens, est démontrée par une récente étude de l'Organisation Mondiale de la Santé. Il y a effectivement, dans le monde, une augmentation de la syphilis : l'un des pays les plus atteints est les Etats-Unis (où il n'y a pourtant pas d'émigration algérienne) et la France ne retient pas particulièrement l'attention. Pourquoi cette recrudescence du mal ? L'étude estime : l'efficacité et le prix modique de la pénicilline, la facilité avec laquelle on l'administre, ont éloigné la peur qu'inspirait la syphilis, créant ainsi un sentiment trompeur de sécurité. Autres causes : l'industrialisation et l'urbanisation, facteurs importants dans la propagation des maladies vénériennes.

Quant au virus raciste...

## Tixier-Vignancour..

Il suffit, pour s'en rendre compte, de parcourir l'éventail des journaux d'extrême-droite : les groupes fascistes et racistes qui prolifèrent en France, sans avoir renoncé aux concurrences personnelles et aux nuances « doctrinales » qui les opposent, ont mis au point, depuis quelques temps, un langage et des objectifs communs. Et l'on découvre aisément pourquoi : les rapprochements qui s'opèrent entre eux, les perspectives nouvelles qui s'offrent à leurs activités, — tout cela se trouve lié sans aucun doute à la campagne actuelle de Tixier-Vignancour.

### Une aubaine

Parce qu'il a posé sa candidature à la présidence de la République, cet antirépublicain endurci donne aujourd'hui de lui-même une image assez suprenante ; d'autant plus que la dignité de la fonction à laquelle il prétend rejoindre, en quelque sorte, sur lui.

« Sa candidature, écrit « Le Nouveau Candidat », se trouve aujourd'hui valorisée par le système même qu'a voulu de Gaulle. « Candidat à la présidence de la République », cela fait sérieux quand on le voit étalé en grosses lettres sur des affiches » ... (1)

Ajoutons qu'en ce qui concerne l'intérêt sur un homme plutôt que sur le débat des idées et la recherche d'une solution aux problèmes réels posés au pays, l'élection présidentielle favorise le culte du « chef » tel qu'on le conçoit traditionnellement à l'extrême droite.

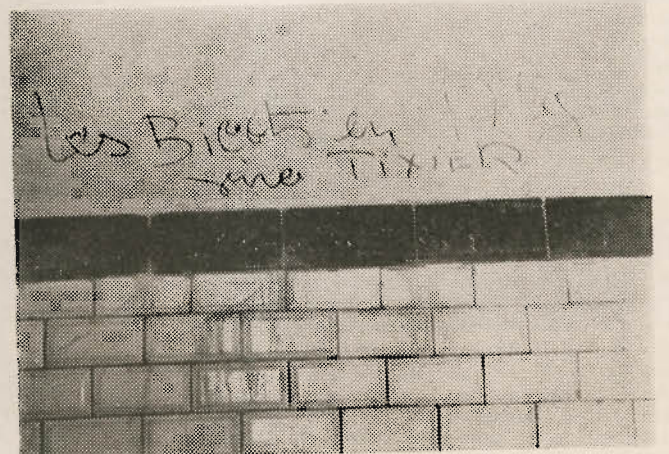
C'est à la faveur de cette aubaine que Tixier-Vignancour espère rassembler sur son nom un pourcentage de voix dépassant largement celui que recueillent dans les élections habituelles les candidats fascistes ou fascistes. De fait, il réunit dans ses meetings en province des foules relativement nombreuses. Et les 90.000 voix obtenues par ses listes à Paris, aux élections municipales (10 % des suffrages) lui apparaissent comme un signe encourageant. Toutefois, pour le moment, c'est surtout les organisations d'extrême-droite qu'il est parvenu à regrouper, en leur insufflant une vitalité inespérée.

### Soutien de Bidault, réserves de Poujade

Les journaux racistes et fascistes font désormais régulièrement la propagande de Tixier-Vignancour, annoncent ces réunions, citent sa « tribune » (« T.V. Demain ») appellent à le soutenir financièrement.

Un problème s'est posé dans les derniers mois de l'année 1964 : quelle serait l'attitude des anciens chefs de l'O.A.S., dont le prestige demeure évidemment grand dans ces milieux, et dont l'avis était décisif ? Or, le bulletin clandestin « Honneur et fidélité », qui « continue le combat de l'O.A.S. et du C.N.R. », a affirmé que Tixier-Vignancour était « actuellement le meilleur candidat ». Le mot « actuelle-

ment » a donné lieu à bien des commentaires : Il signifiait que la candidature de Georges Bidault, si elle était réalisable, eût été considérée comme plus souhaitable encore. Mais Bidault lui-même, par l'intermédiaire du mensuel « L'Esprit Public », dont il rédige fréquemment l'éditorial, a donné



Leur programme sur les murs du métro

le feu vert à Tixier-Vignancour.

Les seules réticences qui subsistent viennent de Poujade qui, bien sûr aurait préféré un autre candidat : lui-même. Mais le dynamisme de Tixier-Vignancour et de ses supporters fait que les poujadistes suivent le mouvement général, d'autant plus qu'un ancien député poujadiste, Le Pen, anime le « Comité Tixier-Vignancour ». Aussi, sans revenir sur sa position, qu'il explique par des considérations de tactique, Poujade a néanmoins rencontré Tixier-Vignancour, ce qu'il annonçait le 19 février dans un gros titre de « Fraternité Française ».

D'ailleurs, d'autres contacts, plus discrets, se sont noués. Un dirigeant poujadiste, René Guyomard, dont les articles racistes paraissent régulièrement dans « Fraternité Française » participe à divers organismes de liaison de « l'opposition nationale ». Il

### Ce que demandent les antiracistes

Dans une lettre qu'il a adressée le 2 mars au ministre de l'Intérieur, le président Pierre Paraf souligne, au nom du M.R.A.P. l'inquiétante recrudescence des menées néo-nazies dans la dernière période. Se fondant notamment sur les recommandations des Nations Unies, il suggère pour remédier à cette situation les mesures suivantes :

- interdiction des organisations racistes et antisémites, et châtiement de leurs responsables ;
- poursuites et condamnations exemplaires contre les journaux qui incitent à la haine raciste et antisémite ;
- adoption d'urgence des deux propositions de lois déposées par le M.R.A.P. à l'Assemblée Nationale, en vue d'une répression plus efficace de la propagande et des discriminations racistes.

a pris la parole à une réunion tenue le 11 novembre dernier par le « Comité de Soutien d'Europe Action » tout dévoué à Tixier-Vignancour. Plus récemment, les représentants de toutes les « tendances » de l'extrême-droite, y compris le poujadiste Beau de Loménie, se sont retrouvés à diverses manifestations « culturelles », orga-

★ Suite page 11.

Louis MOUSCRON.

(1) « Le Nouveau Candidat » (3 décembre 1964) ajoute même : « Les calculs établis par les gaullistes dans la perspective d'une élection présidentielle ont d'ailleurs toujours fait place à une certaine renaissance de l'extrême-droite, considérée comme un mal inévitable. »



# VOUS !

**A VEZ-VOUS** votre carte du M.R.A.P. - 1965 ? Si oui, avez-vous tenté d'en placer quelques autres autour de vous, parmi vos parents, vos amis, vos relations ?

Ces questions, il est vital pour nous de vous les poser, amis lecteurs. Et si vous n'avez pas fait encore le nécessaire pour y répondre positivement, c'est que vous n'avez pas pleinement conscience du rôle que vous pouvez et devez jouer, oui vous, dans la lutte contre le racisme et l'antisémitisme.

Cette lutte, puisque vous lisez « Droit et Liberté », vous la savez nécessaire. Peut-être n'avez-vous pas assez réfléchi à ce que peut coûter l'impression de ce journal, que vous avez entre les mains. Ou l'organisation d'une conférence publique. Ou bien l'édition d'un tract répandant à ceux de nos adversaires. Ou encore la préparation de la Journée Nationale contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix, qui mobilisera, en mai prochain, l'opinion dans notre pays.

Oui, vous. Les antiracistes ont besoin du M.R.A.P., en ce moment plus que jamais. En retour, le M.R.A.P. a besoin des antiracistes, de tous les antiracistes.

Envoyez, dès aujourd'hui au M.R.A.P., votre subvention annuelle.

M.R.A.P., 30, rue des Jeûneurs, Paris-2<sup>e</sup>. C.C.P. 14-825-85 Paris.



## Dans notre courrier...



### PAS QUESTION

#### LE SAMEDI

J'ai vu le film « Pas question le samedi ». Il est amusant et anodin. Il ne pose pas de questions et ne peut servir à personne comme base d'une propagande raciste. En effet, le ridicule ne tue plus, mais il est encore dangereux, et ce serait se couvrir de ridicule que de vouloir le prendre pour argument de valeur démonstrative.

Par contre, votre article pose le problème d'une susceptibilité un peu exagérée. Il eut été possible de dire bien d'autres choses dans ce film. Il est vrai que l'intolérance religieuse règne en Israël. Il est vrai qu'il n'est pas possible d'être Israélien sans être Israélite. Il est vrai qu'un livre raciste est paru en Israël « La révolte ashkénazite » et que nous attendons avec impatience qu'il nous en soit parlé dans ce journal et c'est urgent car il s'agit ni plus ni moins que d'un affrontement raciste entre Ashkénazim et Sépharades. L'antiracisme ne peut être que total et doit combattre toutes les formes de racisme.

Mme H. BOURGEOIS  
Cachan

### AU COURS

#### DES SIECLES

Rendant compte d'un débat organisé par l'Union des Etudiants Juifs de France sur le conflit israélo-arabe, votre rédacteur signalait : « l'effort louable du professeur Rodinson pour situer la question dans son contexte historique... » Il me paraissait justement que cet effort n'allait point au delà d'une certaine époque historique, et que présenter le sionisme comme la manifestation d'une « nationalité dialectique » résultant de persécutions antisémitiques, et le retour à Sion comme un simple exode de réfugiés analogue à celui des Alsaciens-Lorrains allant, après 1870, chercher asile en Algérie et s'y installer comme colonisateurs, c'était ignorer l'aspira-

tion nationale juive qui va de 135 après J.C. — date de la dernière révolte juive contre les Romains — à l'époque moderne. Cette aspiration nationale est indépendante de tout mouvement antisémitique, et a fort bien été exprimée au cours des siècles, en particulier par la liturgie hébraïque. Elle est aussi valable que l'aspiration du peuple algérien, après 1830, à ne pas perdre son identité malgré la colonisation, les tentatives d'assimilation ou d'intégration, et la dispersion dans le monde d'une partie de ses fils à la suite de la guerre qui endeuilla ce pays. Certes, il y a dix-huit siècles de bannissement d'un côté, un siècle et demi de colonisation de l'autre, mais ceci ne change rien à l'aspect qualitatif des événements. Il est certain que si la répression anti-algérienne avait été conduite de la même manière que les Romains en usèrent à l'égard de la nation juive, si le peuple algérien avait été dispersé et déporté, arraché de son sol, le retour en Algérie aurait été un des thèmes essentiels de l'existence algérienne dans le monde.

C'est cette légitimité remontant à l'antiquité que M. Rodinson n'a pas cru ou voulu voir dans la revendication nationale du sionisme, et c'est pourquoi je dis qu'il n'a pas situé la question dans son contexte historique, contrairement à ce qu'écrivait l'auteur du compte-rendu paru dans « Droit et Liberté ». J'ajoute que les conditions de vie précaires qu'ont connues les juifs pendant dix-huit siècles dans les pays de Diaspora ne permettent pas de considérer l'aspiration au retour à Sion comme la manifestation d'un nationalisme chauvin et exacerbé, mais comme le désir de retrouver les conditions d'existence normales de tout peuple attaché à son identité et à sa culture.

G. SLAMA,  
Bourg-la-Reine

### LE SCHEMA

#### SUR LES JUIFS

Je suis assez étonné de la satisfaction unanime exprimée

à propos du « Schéma sur les juifs », dans un de vos récents numéros, par les représentants des différentes confessions chrétiennes, étant donné la minceur et la qualité douteuse des résultats que l'Eglise Romaine n'aura acceptés qu'à la suite de nombreuses tergiversations : au contraire, les réserves exprimées par M. Ernest Kahane me paraissent parfaitement fondées.

S'il est vrai que nous pouvons nous réjouir de l'ouverture d'esprit que dénote l'adoption d'un tel texte par la très grande majorité des Pères Conciliaires, et si nous pouvons être reconnaissants à tous ceux qui ont travaillé dans ce sens, comment, en tant qu'homme et en tant que chrétien, ne serions-nous pas honteux et déçus de cette maigre victoire, qui n'est peut-être qu'un refus de reconnaître notre défaite ! Quoi, après tous ces siècles de « vexatio » et de « persécutio », l'Eglise Catholique, pourrait se contenter de réaffirmer, non sans hésitations d'ailleurs, un certain nombre de vérités banales qui ont, en principe, été toujours siennes au cours des âges et voudrait se dispenser d'examiner en quoi elle est responsable de ces persécutions, tant par ses silences que par ses attitudes intolérantes !

C'est pourquoi nous avons le devoir de nous interroger : est-ce un premier pas ? ou est-ce une occasion manquée et une échappatoire ? un refus de reconnaître ses responsabilités et, par là, de chercher les raisons de cette intolérance criminelle et les moyens d'éviter un retour de ce climat de mépris et de haine ?

Il serait illusoire, en tous cas, de croire que parce que le peuple juif a été officiellement déchargé de l'accusation de déicide, un grand pas en avant ait été fait : ce genre d'argumentation aussi méchant que stupide fleurit avec une extraordinaire facilité dans les esprits sectaires et racistes : ils ne sont jamais embarrassés pour justifier leur attitude inhumaine et abuser de la crédulité des masses.

Le passage le plus intéres-

sant et le plus constructif, encore qu'il ne fait que reprendre des convictions humanistes courantes depuis plusieurs siècles, pourrait se trouver dans la conclusion qui s'éleva, en termes catégoriques, contre toute discrimination et contre toute atteinte à la dignité humaine. Encore faudrait-il que ces belles déclarations se traduisent sur le plan pratique par des attitudes nouvelles.

Jean-Paul REUSS

Professeur, Vice - Président du Conseil Presbytérien de l'Eglise Réformée de Portes, Président de la Section de Valence de la Ligue des Droits de l'Homme.

### COMMENT

#### COMPRENDRE ?...

Ci-joint une coupure d'un hebdomadaire. Pareille chose paraît absolument invraisemblable. Et pourtant ce n'est qu'un fait divers parmi la multitude de relations du même genre. Si bien que le lecteur, tout d'abord étonné, indigné, finit par en être blasé, hélas !

Ce qui se passe dans ce pays très civilisé et très évolué des Etats-Unis, comme ce qui se passe en Afrique du Sud et ailleurs, concernant le racisme, devrait faire honte à tout homme. Qu'il existe des ethnies différentes avec leurs particularités, leurs coutumes, leur histoire, leur façon de penser,

### Cet américain prêche la guerre contre les Noirs

Dans un discours prononcé récemment, cet homme qui s'appelle Nixon, a dit que les plus puissantes organisations racistes des Etats-Unis, prêchent la lutte contre les Noirs... Il est de ceux qui font partie des esprits qui ont donné à leur nation, les violences contre les Noirs de nos jours pour pour brutalement à Séma, dans l'Alabama. Paul Jones du pasteur Martin Luther King, qui était à la tête de la lutte, a été assassiné sur son chemin vers le travail. Dans cette même ville, le chef et des agents de la police, ont été assassinés à l'égard de leur rôle dans la mort de cet homme. Les Noirs ont été obligés de fuir pendant qu'ils étaient assassinés dans la campagne. Les policiers les ont tués en vol et transporté des corps sans sépulture.



de réagir... n'amointrit en rien l'humanité, bien au contraire. Que la race blanche dans sa majorité soit actuellement à la pointe du progrès et du modernisme est chose indéniable ; mais l'humanité des autres hommes en est-elle pour autant dépréciée ! Hommes au même titre, tous ont les mêmes droits absolus.

Evidemment le problème est très complexe. Cependant peut-on rester indifférent devant ce qui se passe aux U.S.A. ? Et en Afrique du Sud attendra-t-on qu'éclate la révolte légitime qui gronde au cœur de chaque opprimé, s'exprimant brutalement, irrévocablement contre l'opresseur ! Et nous assisterons impuissants au massacre. Comment comprendre que tant de leçons passées n'aient porté plus de fruits et que les hommes qui travaillent à l'établissement de la Justice ne soient mieux écoutés !

Le but de cette lettre est avant tout une demande d'information. Pouvez-vous, je vous prie, m'indiquer les solutions que l'on est en train d'apporter à ces graves problèmes ou que l'on espère y apporter ; le rôle et le but de votre Mouvement et de vos moyens d'action ?

M. M. MERTZWEILLIER  
Dannemarie (Ht-Rhin)

## Les Français sont-ils racistes ?

★ Suite de la page centrale.

frappé et on m'a mis à la porte. Je n'aurais pas dû le faire, mais j'étais en colère. Harcelé, sollicité de tous côtés, M. Youkana s'occupe de chacun, plaisantant l'un, grondant l'autre. Il veut bien me recevoir. Je n'oublierai pas cet homme depuis longtemps grand-père, mais bouillant d'activité et de sympathie.

Depuis l'indépendance, dit-il, le statut des travailleurs s'est aggravé. Chez certains patrons l'attitude est réléfée par ces mots : « A vous de vous débrouiller maintenant que vous êtes des étrangers. »

Les difficultés commencent dès l'arrivée en France. On est refusé à l'embauche avec cette phrase : « Retournez voir votre Ben Bella. » Si on est accepté, le salaire est maigre. Guère d'espoir d'accéder aux emplois bien rémunérés. On est manutentionnaire ou manœuvre. Le plus grand nombre d'employeurs refuse d'utiliser à son niveau celui qui possède le certificat d'études ou de formation accélérée. « J'ai besoin de manœuvres », disent-ils. L'Algérien cotise comme le Français à la Sécurité Sociale, mais n'a pas les mêmes Allocations Familiales. Pour une famille de quatre enfants, un Français touche 293,43 francs par mois et l'Algérien reçoit 156,09 francs. Ce n'est pas loin d'une moitié en moins. Les allocataires algériens dont les familles sont restées dans leur pays ne bénéficient ni du salaire unique ni des Allocations prénatales et de maternité. Quand bien même l'enfant naîtrait en France, la naturalisation parentale est exigée pour toucher la prime à la natalité.

Et la retraite, ce salaire normal du vieillard ? M. Youkana me raconte entre autres les tribulations de Mohamed Kelfhoum, employé depuis dix-huit ans à la préfecture de police qui atteint 65 ans. Depuis 1933, date de son immatriculation à la Sécurité Sociale, il n'a jamais cessé de travailler, mais les services publics de la Seine exigent sa naturalisation pour lui verser sa pension.

On est mal payé dans un métier dur, souvent salissant et dangereux. Ici M. Youkana me rappelle l'accident du boulevard Lefèvre. Sur un chantier du bâtiment où les règles élémentaires de la sécurité n'avaient pas été observées un immeuble s'écroule, ensevelissant une cinquantaine d'ouvriers, en majorité Algériens.

### Comme des bêtes dans leurs caves

Ils sont nombreux dans les entreprises de produits chimiques, notamment chez Francolor, à Saint-Denis. Ils manipulent des acides et des produits toxiques qui en font des candidats à la tuberculose, d'autant plus prédisposés aux maladies que les conditions de logement sont déplorables. Un grand nombre d'Algériens vivent à 6 ou 7 par chambre. Pour en trouver une il faut la louer non au mois, mais à la nuit en payant 12 à 14 F, car la location mensuelle comporte au préalable le versement d'un « dessous de table » trop lourd pour la bourse d'un ouvrier. Certains d'entre eux vivent dans des foyers. Les gardiens sont des militaires retraités et la discipline est militaire aussi, sauf si l'on donne un pourboire. On ne pénètre dans le foyer qu'avec un laissez-passer délivré par l'employeur. Seule la police peut y entrer jour et nuit.

Reste le bidonville où l'on s'entasse. L'Algérien fraîchement débarqué à Paris et sans toit ne jouit même pas de la tolérance faite aux clochards. S'il veut, la nuit, se reposer dans le métro, on le chasse : « Tu es un basané », lui dit-on souvent.

Les Espagnols eux non plus n'ont pas les avantages des clochards. Arrivé à Paris, José avait fini par trouver une chambre d'hôtel. Le patron l'a mis à la porte, prétextant qu'il avait promis la chambre à un autre. José a dormi dehors plusieurs nuits.

Je lui demande si on ne lui a pas fait de remarques désobligeantes.

— Oh, des bêtises. Il y a quelques jours,

je me promenais avec ma femme, rue de la Boétie. Nous étions bien tranquilles, nous parlions entre nous. Une personne a dit : « Oh, ces Espagnols, ils m'énervent ! » Mais au travail, des Français m'ont reproché de venir manger leur pain.

On a fait le même reproche à Antonio, ouvrier de 24 ans. Il dit : « Avant de venir en France, on nous offrait de bons salaires, chambres, repas, mais dès qu'on passe la frontière, tout cela est fini et nous sommes obligés de vivre comme des bêtes dans leurs caves. »

### Pas mort !...

Rosa, employée de maison qui travaille quelques heures chez moi, a connu la brutalité. Récemment arrivée à Paris, il y a un an, elle sortait du métro Muette pour se rendre chez une employeuse éventuelle. Elle demande son chemin à un homme qui lui donne un coup de poing. Remarque de trois passants qui n'interviennent pas et se bornent à rire : « C'est une Espagnole. On s'en fiche. » Un juif n'a-t-il pas le droit de manger comme les autres ? Au Mont-Dore, un étudiant dont les parents sont connus comme commerçants et juifs déjeune au snack. Arrive un autre étudiant qu'il connaît à peine et qui déclare : « Tiens, la juiverie française se restaure. »

A l'école où la petite Messhodi, 14 ans, fait ses études depuis qu'elle a quitté le Maroc, des élèves lui ont annoncé que les juifs sont les assassins de Jésus. Parce qu'elle n'a pas d'argent, on lui a dit : « Tu es radine comme une juive. »

Avare comme un juif, hypocrite comme un Algérien, violent et brutal comme un Espagnol, ces slogans et bien d'autres du même genre ont la vie dure. J'ai fait du chemin depuis le moment où je voyais en cet article un sujet de baccalauréat. « Le racisme, la xénophobie, l'antisémitisme... Donnez vos conclusions. » Je n'en ai qu'une, brève et triste : pas mort, tout cela, hélas !

N. de B.-D.

# LE FLEUVE DE LA JUSTICE

## De Selma à Washington

**L'ACCELERATION généralement constatée dans les sociétés modernes n'est pas seulement un phénomène technique : elle précipite aussi le rythme des peuples en marche vers la liberté. Depuis le jour où une humble femme noire, alors inconnue, Rosa Parks, refusa de céder sa place dans un bus, quelle cascade d'événements dans le Sud des Etats-Unis ! Le monde noir s'est levé tout à coup et s'est ébranlé, franchissant d'un élan ce seuil que décidément les peuples traversent de plus en plus tôt, de plus en plus vite : celui où « l'intolérable cesse d'être toléré ».**

Une fois déclenché, ce mouvement accéléré vers la Justice devient insatiable et ne souffre aucun arrêt. Il y a quelques semaines à peine, on pouvait penser que la lutte pour l'intégration raciale connaîtrait quelque répit, assimilant les victoires acquises et cherchant de nouveaux objectifs. Les autorités fédérales — le Président Johnson en particulier — semblaient s'installer d'autant plus confortablement dans cette « pause » espérée que d'autres soucis accaparaient leur attention : « les « jaunes » présentaient un danger plus pressant que les noirs. De son côté, la foule immense des « braves gens », race très répandue dans le monde — particulièrement aux Etats-Unis ? — se persuadait

par  
**le pasteur Jacques LOCHARD**

qu'elle avait fait son devoir en saluant d'une silence approbateur les victoires arrachées par les hommes de couleur. Les meilleurs allaient jusqu'aux protestations morales. Tous pensaient qu'une idée juste finit par s'imposer d'elle-même, parce que juste : il suffisait d'attendre.

Il leur a fallu déchanter. Les drames récents — notamment les morts tragiques du leader musulman Malcom X et d'un pasteur blanc — viennent de rappeler au peuple et aux dirigeants américains que les forces racistes n'ont pas désarmé. Au contraire, elles se manifestent avec une violence d'autant plus grande qu'elle se sait impuissante et qu'elle découvre son caractère insensé : une cause se détruit elle-même dans l'excès de violence qu'elle déchaîne pour survivre.

Dans le même temps, les combattants de la liberté ne relâchent pas un seul instant leur effort. Ceux qui ont « faim et soif de justice » pourraient-ils se contenter de quelques miettes, de quelques gouttes ? Ce pain-là, ils le veulent pour tous en abondance, et c'est à un fleuve que le prophète d'Israël comparait la justice. La non-violence semble avoir, elle aussi, franchi un seuil : elle ne se contente plus de supporter l'injustice, quand celle-ci l'atteint, en l'affrontant face à face : elle la provoque, elle la poursuit et l'accule dans ses retranchements, là où elle est la mieux défendue.

AINSI la conscience des « braves gens » est à nouveau alertée et le pouvoir politique contraint à la décision ; il reste à voir si cette décision n'ar-



Deux cents religieuses ont participé, le 14 mars à Harlem, à la manifestation en faveur des droits civiques.

« L. B. J. (Lyndon Baines Johnson), pourquoi ne faites-vous rien ? », lisait-on sur la pancarte de droite.

rive pas trop tard, pour avoir été trop longtemps retardée par la sacro-sainte prudence. Il semble, à cet égard, qu'une triple question doive se poser demain aux responsables américains.

La première concerne le comportement futur des racistes blancs. Pour avoir voulu composer avec eux, le pouvoir fédéral ne leur a-t-il pas laissé espérer que la violence et le chantage « paieraient » ? Des exemples dans l'histoire récente montrent jusqu'où peut aller la folie du désespoir chez ceux qu'on n'a pas désarmé à temps.

D'autre part, la grande masse des noirs pourra-t-elle continuer à lutter par la méthode non-violente ? Les hésitations d'un Malcom X, la crise de conscience d'un Da Silva en Angola, la décision d'un Mandela contraint d'en arriver au sabotage en Afrique du Sud, donnent à réfléchir. Pour avoir refusé d'employer les forces de l'ordre contre les racistes, le président Johnson devra-t-il les utiliser contre leurs victimes ? De quel nom faudrait-il appeler « l'ordre » dans ce cas ?

Enfin, dans le regard qu'avec Malcom

X les noirs des Etats-Unis commencent à tourner vers leurs frères d'Afrique, ne peut-on pas découvrir la solidarité qui lie les hommes de couleur, d'un continent à l'autre ? Hier, les noirs américains faisaient preuve d'un nationalisme d'autant plus étroit qu'ils se sentaient des citoyens mineurs. « Ma patrie, c'est ma mère, je lui obéirai même si elle se trompe » ; que de fois n'ai-je pas entendu ce cri dans la bouche des noirs du Sud. Respectueux d'une mère, ne se révolteront-ils pas demain contre une marâtre ? Et n'est-il pas dans la logique de la lutte pour l'intégration aux Etats-Unis de contester, dans le même mouvement, la politique américaine en Afrique ou en Asie ?

EN vérité, le pouvoir politique de Washington a pris, par sa prudence, de très gros risques. La seule chance qui lui reste, s'il en est encore temps, consiste à accélérer la mise en application énergique des mesures décisives auxquelles il ne peut plus échapper.

Mais le retard de la justice, comment peut-il se rattraper ?

Il ne se passe aucune journée sans que des informations, venues des U.S.A., ne nous apprennent que des manifestants noirs se sont heurtés aux forces de police. Emprisonnés, blessés ou tués, tel est le destin des noirs qui, bénéficiant depuis dix ans de plusieurs lois qui garantissent leurs droits civiques, sont contraints de descendre dans la rue pour en obtenir l'application.

Par milliers, de tous âges, hommes et femmes multiplient les « marches » sur les capitales d'Etats, les meetings ou le « blocage » des couloirs ou antichambres. Les violences des policiers de l'Alabama ne les font pas reculer. Et de plus en plus nombreux les blancs se joignent à eux.

« Contre vents et marées », déclarait l'adjoint du pasteur Martin Luther King. Et c'est bien ce à quoi nous assistons.

Alors les regards se tournent vers la Maison-Blanche et guettent les premiers signes d'une décision qui apaiserait les esprits en imposant le respect de la loi et des droits de la population noire.

Il n'y avait rien à attendre de l'entrevue du Président Johnson et du Gouverneur Wallace. Réduire les revendications à la simplification d'un formulaire n'apportait aucune solution, et cela n'empêchait guère le shérif Clark, à Selma, de faire brutaliser et emprisonner des manifestants dès le lendemain de cette entrevue.

Mais ne sent-il pas l'affaiblissement de ses positions ce même shérif Clark qui assimile le pasteur Martin Luther King et les dirigeants des mouvements antiracistes à des « agitateurs communistes venus de l'étranger », visant par là à relancer contre les noirs une nouvelle forme de « chasse aux sorcières » ?

Le Président des Etats-Unis, pressé de toutes parts, a promis de présenter au Congrès, avec l'appui des deux partis, un nouveau projet de loi qui devrait favoriser, espérons-le, l'intervention des autorités fédérales pour faire céder les gouverneurs d'Etats partisans de la ségrégation.

Prenant la parole le 16 mars, Lyndon Johnson a déclaré : « Je viens vous parler de la dignité humaine... Nous attendons depuis plus de cent ans que soient réalisées les promesses contenues dans la proclamation de l'émancipation de 1864... L'heure est venue d'accorder le même droit de vote à tous les Américains, sans distinction de race et de couleur... »

Lyndon Johnson sait combien ce sera difficile, lui qui concluait son discours en ces termes : « Cette bataille que nous engageons, c'est avant tout dans nos cœurs qu'elle doit être gagnée. »

Malheureusement si à Selma le calme est revenu, la police de Montgomery agissait, ce même jour, avec une brutalité accrue.

## Pas de prescription des crimes nazis !

### Nous étions des milliers...

(Suite de la page 4)

Citons encore : M. Brousset, député de la Seine, représentant M. Jean Sainteny, ministre des Anciens Combattants ; M. Pierre Ruais et Mme Marie-Claude Vaillant-Couturier, députés de la Seine ; MM. Coutrot et Jean-Claude Vigier, sénateurs ; Mme Mathilde Péri, ancien député, et

### Une réunion d'information

La loge Saint-Just du Grand Orient de France organise le mercredi 31 mars, à 20 h. 45, 7, rue Saulnier, une réunion d'information sur les problèmes de la prescription et du châtement des crimes contre l'humanité.

Cette soirée, placée sous la présidence de M. Paul Anxionnaz, ancien ministre, Grand Maître du Grand Orient de France, est assurée du concours de MM. Maurice Rolland, conseiller à la Cour de Cassation, président de l'Association des Magistrats Résistants ; Jean Schapiro, avocat, à la Cour d'Appel de Paris, professeur à l'Institut de Droit Appliqué de l'Université de Paris, membre du Bureau National du M.R.A.P., et Charles Palant, secrétaire général du M.R.A.P.

les conseillers municipaux Jean Roger, Paul Garson et Maurice Berlemont.

Enfin divers délégués participaient au cortège, derrière les bannières des sociétés mutualistes juives. L'on notait des représentants du Comité d'Action de la Résistance, de l'U.N.A.D.I.F., de l'A.N.A.C.R., de l'A.F.R.O.M., de l'A.D.I.R., de l'Amicale des déportés d'Auschwitz et des camps de Haute-Silésie, de la L.I.C.A...

De nombreux messages de sympathie furent reçus en cette occasion ; en particulier ceux de MM. Couve de Murville, ministre des Affaires étrangères ; Legaret, président du Conseil municipal de Paris ; Maurice Niles, député-maire de Drancy ; Achille Peretti, député-maire de Neuilly, vice-président de l'Assemblée Nationale ; de Jacques Duclos et du général Ganeval, sénateurs de la Seine, ainsi que de la pianiste Gisèle Kuhn.

Les manifestants devaient se séparer devant la Crypte de la Déportation où ne furent admis — en raison de l'affluence considérable — que les porteurs de gerbe, les présidents des diverses associations et les drapeaux.

Ce matin-là, des milliers de personnes, de toutes origines et de toutes confessions, aux opinions politiques ou religieuses les plus diverses ont su manifester ensemble leur volonté de voir triompher la Justice.

Il ne fait pas de doute que cette manifestation imposante aura pesé, avec d'autres, sur le débat du Bundestag, et sur les décisions qui seront prises ultérieurement à Bonn.

### Puissante manifestation en Belgique

Le Comité Belge contre la Prescription des crimes nazis qui groupe, avec le M.R.A.P. de Belgique, plus de trente organisations de la résistance et de la déportation, a organisé, à Bruxelles, le samedi 6 mars, dans l'après-midi, une puissante manifestation d'hommage à la mémoire des victimes des nazis.

De la place de la Liberté où avait lieu le rassemblement, le cortège, composé de plusieurs centaines de personnes, se rendit dans le silence le plus complet au monument du Soldat Inconnu, où M. Brack, président du Comité, ranima la flamme.

Puis le cortège gagna le Palais des Congrès où avait lieu un meeting à 18 h. 30.

Après M. Brack et M. Camille Huysmans, ministre d'Etat, d'autres orateurs prirent la parole, M. NAEGELS, professeur de criminologie à l'Université de Leiden (Hollande) ; M. DOBRETZ-BERGER, ancien ministre, professeur d'économie politique à l'Université de Gratz (Autriche) ; M. KAHN, délégué de la V.V.N. (Allemagne Fédérale) ; M. FARLEY, Earl of Bertrand Russel Foundation (Angleterre) ; enfin notre ami M<sup>e</sup> Yves JOUFFA, avocat à la Cour, président de l'Amicale des anciens de Drancy, membre du Conseil National du M.R.A.P.

☆

Une réunion d'information sur la prescription des crimes de guerre, avait été déjà organisée, à Liège, le vendredi 19 février, à « la Légia ».

Convoquée par un très large comité de parrainage, cette assemblée, placée sous la présidence du Dr Marcel Delvigne, s'est déroulée avec la participation de M. Florimond Bonté, auteur du livre « Six millions de crimes »

### Le président Paul BONCOUR écrit au Chancelier EHRARD

Le président Paul Boncour s'est adressé au chancelier Erhard dans une lettre qui accompagnait la résolution votée par la Fédération Internationale des Droits de l'Homme contre la prescription des crimes nazis. Il y affirme notamment que « la sanction par la justice des crimes internationaux est l'assise de la paix », précisant qu'« à l'heure où la construction d'une Europe Unie commence à s'élever... il ne faudrait pas qu'une fissure majeure et fatale la fasse, dès le départ, s'écrouler ».

### Un article du président Cassin

Le président René Cassin, membre de l'Institut, a publié dans un hebdomadaire parisien un important article consacré aux problèmes juridiques et moraux que pose la prescription des crimes contre l'humanité.

« Si triomphait dans les jours prochains, écrit-il, la méthode d'inaction tendant à éteindre avant de les avoir punis, le souvenir des crimes... une telle attitude ne manquerait pas d'entretenir... une méfiance profonde à l'égard de l'Allemagne actuelle. »



## le théâtre

### « Sur la terre comme au ciel »

Le Théâtre Sarah-Bernhardt a eu l'heureuse idée de reprendre « Sur la Terre comme au Ciel » que Jean Mercure avait créé voici déjà plusieurs années.

Malgré son allure de fresque historique, l'œuvre de l'Autrichien Fritz Hochwalder n'est pas un document. C'est bel et bien une pièce de théâtre dont les surprises et les beautés dépendent beaucoup d'une certaine liberté prise avec les faits. Je ne le lui reprocherai pas, bien au contraire, dans la mesure où le poète, l'écrivain, l'artiste, nous éclaire parfois mieux que le spécialiste.

« Sur la Terre comme au Ciel » ressuscite l'étrange destin d'une poignée de Jésuites qui, en 1586, fondèrent au Paraguay un Etat théocratique où l'on ignorait la propriété privée, l'argent, l'esclavage et la peine de mort. Les communautés — appelées « réductions » — groupèrent jusqu'à 150.000 Indiens Guarani qui vivaient dans la paix et en apparent bonheur au milieu d'un monde de cruauté et de guerres.

En 1768, Charles III d'Espagne prit la décision d'expulser les Jésuites de son royaume. L'ordre valait pour la République Guarani. Les Jésuites s'inclinèrent. Leurs sujets, livrés au pillage colonial, furent promptement exterminés.

Hochwalder nous donne excellemment les causes de ce naufrage. Les « réductions » étaient de trop bons exemples pour les esclaves des colonies espagnoles qui y cherchèrent refuge en nombre croissant. Colons et gouverneurs intriguèrent pour mettre la main sur ce réservoir intact de

main-d'œuvre et de richesses. Le Clergé même ne laissait pas de faire grise mine devant une expérience qui mélangeait les deux pouvoirs.

Pourquoi alors, face à tant d'injustes convoitises, les Jésuites abandonnèrent-ils sans combat leur œuvre pie ? L'auteur préfère à l'explication par l'obéissance passive une autre plus subtile. Le père provincial s'incline à partir du moment où il a compris, dans un éclair, qu'aux yeux des indigènes christianisme est synonyme de bien-être et que sa réussite temporelle a pour rançon un échec spirituel.

Pour plausible qu'elle soit, cette raison ne nous aide pas à tout comprendre et, notamment, pourquoi l'Etat Guarani, malgré sa forte structure économique et sociale, malgré sa puissante armée, se soit écroulé d'un bloc après le départ des Jésuites.

C'est que ceux-ci, en 150 ans de gouvernement, ne s'étaient pas souciés d'élever le niveau de leurs sujets. Pas un médecin, pas un savant, pas un militaire parmi ces « bons sauvages », traités en « grands enfants ». Les phalanstères, loin d'être en avance sur leur époque, n'étaient que la copie anachronique d'un impossible Age d'Or. L'échec spirituel se doublait d'un échec temporel.

Pour n'avoir pas su choisir, pour n'avoir pas su proportionner les moyens à leur but, les Jésuites ne firent œuvre durable ni dans un domaine, ni dans l'autre. La leçon d'hier est encore valable aujourd'hui.

Violette HERDET.

## le cinéma

par René DAZY

### GOLDFINGER

La France est en proie au « bondisme ». Les livres de M. Ian Fleming s'arrachent par centaines de milliers. Deux mille cinq cents boutiques débitent les chemises et les cra-



S'emparer des réserves d'or.

vates de James Bond, ses chaussettes, ses costumes, ses chapeaux. Les cinémas où « 007 » extermine bolchéviks et truands — c'est tout comme — sont assiégés. Sourions : le « bondisme », même s'il ranime quelques mythes évanescents de la guerre froide, ne changera pas la face du monde.

Sourions, mais pas trop. Je ne suis pas choqué parce que le « vilain » s'appelle Goldfinger. Refuser qu'un juif puisse être un criminel, c'est revenir à la théorie erronée et dangereuse du peuple élu.

Mais Goldfinger, contrairement au Docteur No ou à Blofeld — autres héros « bondiens » — ne s'intéresse pas aux fusées ou à la bombe H. Ce cupide ne médite rien moins que de s'emparer des réserves d'or américaines de Fort Knox. Et voilà tendu à nouveau le lien obligatoire qui attache le juif à l'argent.

Pour mener à bonne fin sa ténébreuse machination, Goldfinger s'entoure d'Asiates. D'affreux Asiates, de ceux, vous les connaissez bien, qui sont silencieux et perfides, glissent à pas feutrés et vous tuent père et mère sans que frémisse un pli de leur visage impassible. Le plus beau fleuron de ce ramas est un Coréen qui bouffe du chat et exécute les victimes de Goldfinger avec un chapeau à bords d'acier tranchant qui fait office d'arme de jet.

Et qu'on ne croit surtout pas qu'il s'agit d'une accumulation accidentelle. Toute l'œuvre de Ian Fleming exhale un parfum que l'on décele vite, même si l'on n'a pas la narine délicate. Le Docteur No est Japonais, M. Big est un nègre haïtien, Goldfinger, on l'a vu, est juif, Blofeld est le « métis » d'un Polonais et d'une Grecque. Et James Bond ? Eh bien, c'est le surhomme anglo-saxon qui se charge de disperser cette horde de métèques subversifs. Peu importe s'il a le sexe plus rigide que la morale, c'est pour la bonne cause.

Et maintenant vous voilà prévenus. Si le cœur vous en dit encore, allez quand même voir « Goldfinger ». Mais à votre place, je ne donnerais pas un penny pour cette honteuse entreprise de décerelage.

### POINT ZERO

Il est des sujets à répétition qui traquent la hantise d'une époque. Ainsi de la bombe atomique. Qu'advient-il si par erreur, par malice, par inadvertance, pour quelque cause que ce soit, elle éclatait quand même ?

Après « Le Dernier Rivage » ou la fin du monde, après « Docteur Folamour », inquiétante et burlesque épopée d'un général américain qui décide de son propre chef d'atomiser les Russes, voici « Point Zéro », dont le thème est proche.

Cette fois, pourtant, ce n'est pas un fou qui appuie sur le bouton. Quelque chose se dérègle — hypothèse plausible — dans le beau mécanisme contrôlé et surcontrôlé dont dépend la paix ou la guerre.

Par suite d'une panne dans un appareil récepteur, une escadrille de bombardiers américains en état d'alerte ne peut être rappelée. Stupéfaits, éffarés, effondrés, une poignée d'hommes, investis des plus hautes responsabilités civiles et militaires, assiste sur les écrans de contrôle à l'implacable progression. Tous leurs immenses moyens matériels ne serviront à rien et leurs efforts pour éviter l'inévitable seront aussi vains que la dérisoire gesticulation du dormeur aux prises avec son cauchemar : Moscou sera détruit. Il ne reste plus au Président des Etats-Unis qu'une ressource pour prouver sa bonne foi et conjurer une guerre totale : faire raser New-York, habitants compris, avec une autre bombe atomique.

Méditons un instant sur cet effroyable talion. Où sont les bons vieux incidents de frontière d'antan ? On pensionnait quelques veuves, l'ambassadeur présentait ses excuses, et tout était dit.

Quand le mot « fin » eut apparu sur l'écran, les spectateurs se sont levés en silence. Le souffle de la peur venait de balayer la salle. Il arrive que la peur soit le début de la réflexion qui est elle-même le commencement de la sagesse.

## Expositions

■ Notre ami Maurice Blond expose, du 10 mars au 9 avril, des peintures récentes à la Galerie Bruno Bassano, 9, rue Grégoire de Tours, Paris-6<sup>e</sup>.

■ La Galerie Bernier, 4, rue Jacques-Callot, Paris-6<sup>e</sup>, organise du 16 mars au 10 avril 1965, une exposition des œuvres de Chabrier.

## Derrière Tixier-Vignancour...

(Suite de la page 5)

nisées par « Europe Action », l'« Association des Intellectuels Indépendants », ou encore par le « Club National des Lecteurs », que dirigeant Henry Coston et Maurice Bardèche, ou le patronage (entre autres) de Tixier-Vignancour.

Concernant les groupes et les hommes qui soutiennent Tixier-Vignancour, il convient d'attacher aussi une particulière attention au rôle joué par un certain Raymond Bourguine, directeur de deux revues : « Le Spectacle du Monde » et « Finance ». Entouré d'une équipe où figurent plusieurs anciens rédacteurs de « Je suis partout », l'une des plus ignobles feuilles de la « collaboration », lié d'autre part à certains milieux économiques puissants, il est probable que Bourguine ne se désintéresse pas des problèmes financiers que pose la campagne « présidentielle ».

### Les moyens et la fin

Mais parmi les phénomènes qu'engendre la candidature de Tixier-Vignancour, le plus important, le plus grave est certainement la croissance de deux groupes qui constituent l'armature de ses comités et de sa campagne : « Europe Action » et le « Mouvement Occident », tous deux étroitement imbriqués avec la Fédération des Etudiants Nationalistes (F.E.N.).

« Europe-Action », comme cela s'est produit dans d'autres cas, par exemple pour « Jeune Nation », c'était, au départ un journal. Un journal violemment raciste et antisémite, fondé par Mme Gingembre, l'épouse de l'ancien trésorier de l'O.A.S. Puis, se sont créés des « Comités de soutien d'Europe-Action », et dernièrement les « Volontaires d'Europe-Action », véritables commandos de choc, prêts pour tous les « coups durs ».

Les manifestations de Tixier-Vignancour, à Paris et en Province, sont orchestrées aux différents stades — préparation, déroulement, puis organisation de comités — essentiellement par « Europe-Action ». Ainsi, nous lisons dans un journal régional de l'Ouest (2), un communiqué où le « Comité de Soutien d'Europe-Action » « remercie tous ses militants et amis qui ont participé à la campagne préparatoire et à la bonne tenue du meeting de M<sup>re</sup> J.-L. Tixier-Vignancour », à Angers.

« Nos militants, poursuit-il, constituent le fer de lance de l'opposition nationale, dont ils appuient toutes les manifestations. »

Et définissant le « jeune nationalisme révolutionnaire, populaire et ouvert à l'Europe », le Comité cite, entre autres buts : « l'unité de l'opposition nationale contre le régime gaulliste et ses complices communistes » (sic) ; « la suppression de l'aide aux sous-développés... » ; « l'arrêt de l'invasion des allogènes (Algériens et Noirs) qui ne nous apportent que crimes, insécurité et maladies ».

Ce sont, assaisonnés d'une abondante démagogie, quelques-uns des thèmes les plus chers à Tixier-Vignancour lui-même, qui, dans ses réunions ne manque pas de présenter les difficultés économiques des Français comme une conséquence de « l'aide aux sous-développés ». Ces thèmes, qui rejoignent, en le teintant de racisme, ce qu'on appelle le « cartiérisme », trouvent place maintenant, on le voit, dans certains journaux.

Mieux. Les dirigeants d'« Europe-Action », qui sont en même temps les animateurs des « Comités T.V. » tiennent de plus en plus souvent des réunions pour leur propre compte, en faveur de Tixier-Vignancour. La campagne pour les élections présidentielles « n'est pas une fin mais un moyen » souligne dans son journal le « Mouvement Occident », et il ne fait pas de doute que c'est aussi le point de vue d'« Europe-Action ». L'objectif véritable, c'est de développer sur des tribunes publiques, dans la presse régionale, dans la rue, une grossière propagande raciste ; c'est de constituer à travers la France un réseau de groupes spécialisés dans les excitations à la haine et l'action violente.

### Une mystification

Les derniers numéros d'« Europe-Action » font état de réunions publiques tenues par Dominique Venner (ex-dirigeant de « Jeune Nation », condamné notamment pour ses agressions contre des étudiants antillais), à la mairie d'Avignon, à Marseille, à Nice, à Tours, à Nantes. Le sens général de ses interventions, Venner les résume clairement dans ce paragraphe d'« Europe-Action » :

« La décolonisation a inversé les rapports blanc-homme de couleur. Désormais, partout dans le monde, l'homme blanc est la victime. La chasse aux blancs est ouverte. Les blancs ont toujours tort. La conscience universelle ne s'émeut qu'à sens unique, et reste insensible au déferlement de haine et de violence antiblanches. Ainsi les peuples blancs deviennent peu à peu des parias. L'aide aux sous-développés en fait des exploités. Leur position minoritaire dans le monde rend leur existence précaire. Leurs prêtres et leurs pasteurs prennent le parti de leurs assassins. Leurs dirigeants officiels se font les agents directs de cette gigantesque transformation qui porte en elle, aussi, les conditions d'un éveil et d'une révolution. »

C'est à partir de cette mystification que Tixier-Vignancour (en y mettant certaines formes dans l'expression) et son entourage (avec une brutalité sans frein) entendent susciter le « réveil » et la « défense » de la race blanche, qui devrait aboutir à des mesures discriminatoires contre les minorités : Algériens, noirs ou juifs, avant que soit tentée, par la terreur, une « reconquête » des territoires coloniaux, à l'instar de ce qui se passe au Viet-Nam. Ce

n'est pas un hasard si, les mêmes hommes, avant les élections américaines ont constitué en France une Association des Amis de Goldwater.

### Un petit Goldwater

Un Goldwater au petit pied, voilà, en définitive, ce que représente Tixier-Vignancour, avec cela va de soi, certaines particularités résultant de la situation en France et de son propre passé.

Le « camelot du roy », disciple de Maurras, l'agitateur des ligues factieuses d'avant-guerre, le six-févrieriste de 1934 allié de Xavier Vallat et de Chiappe, s'est mis au goût du jour, mais il demeure en tous points fidèle à lui-même.

En 1940, il était bien entendu, à Vichy, secrétaire d'Etat nommé par Laval, saluant « les initiatives spectaculaires qu'a su prendre la puissance occupante », et M. Martin du Gard le décrit alors occupé « à manger du juif et quetter pour l'injurier encore, Léon Blum distant et malheureux ». C'est la nostalgie de ce temps-là, sans doute, qui l'incite à inscrire au fronton de son programme, la réhabilitation du vieux maréchal condamné pour trahison.

Après les anciens collaborateurs, il défendra devant les tribunaux les accusés de tous les complots d'extrême-droite, jusqu'à ce que les procès de Salan, de Bastien-Thiry, entre autres, en fassent le porte-parole, à la barre, de l'O.A.S.

Ses activités d'avocat l'amènent aussi, en 1954, à plaider contre le M.R.A.P., poursuivi pour s'être opposé à la projection du film antisémite et xénophobe « Les Nouveaux Maîtres » : Tixier-Vignancour, dans ce cas précis, connaît un échec total, puisque ses clients, les producteurs du film, seront déboutés et condamnés aux dépens, alors que l'action du M.R.A.P. sera reconnue légitime.

Xénophobie et ultra-nationalisme, antisémitisme et racisme, haine de tout ce qui évoque la démocratie, le progrès : telles sont bien les constantes d'une carrière qui prouve son couronnement dans cette campagne « présidentielle » où il se pose en chef de file reconnu de tous les éléments racistes et factieux.

Jusqu'où laissera-t-on se poursuivre cette agitation dangereuse ? Ce serait vraiment trop facile s'il suffisait de poser sa candidature à la présidence de la République pour pouvoir couvrir n'importe quelle propagande et les menées des groupes subversifs !

Il est temps, nous semble-t-il, que l'on s'en avise en haut lieu, et que, avant tout, les groupes comme « Europe-Action », le « Mouvement Occident », la F.E.N., qui violent quotidiennement la loi et mettent en danger la sécurité de nombreux citoyens, soient mis dans l'impossibilité de poursuivre leurs fins.

(2) « Le Courrier de l'Ouest », 8 mars 1965.

## « Andorra » à Clermont-Ferrand

Le comité du M.R.A.P. de Clermont-Ferrand développe en ce moment une activité particulièrement riche. Voici les prochaines manifestations prévues :

■ Le mercredi 24 mars, à 21 heures, au théâtre municipal, la pièce de Max Frisch, « Andorra » jouée par la Comédie de St-Etienne de Jean Dasté, sera présentée par Pierre Paraf, président de notre Mouvement.

■ Le jeudi 25 mars, de 16 heures à 18 heures, Pierre Paraf, président du M.R.A.P., signera son livre « Le racisme dans le monde », à la Librairie Combes, 9, rue Saint-Hérem.

■ Le jeudi 25 mars, également, à 21 heures, aura lieu à la salle Gaillard, un débat avec Pierre Paraf et Jean Dasté sur « Andorra » et le problème du racisme. Signalons enfin que, du 19 au 25 mars, une exposition de photos sur le racisme sera présentée, avec le concours du M.R.A.P., à la Librairie Combes.

Nos félicitations aux animateurs du Comité clermontois, pour leurs excellentes initiatives.

Le 9 mars, sur l'initiative du comité du M.R.A.P., une manifestation contre la prescription des crimes nazis, a eu lieu devant le monument aux morts de Clermont-Ferrand.

Diverses organisations y ont participé

et l'on remarquait dans l'assistance de nombreuses personnalités parmi lesquelles : MM. Dantziger, Tchimbakala et Mme Lavin, du M.R.A.P. ; Mme Chirin, de l'Association des Veuves de Guerre ; MM. le docteur Gindin, vice-président de la Ligue des Droits de l'Homme ; Kresch, de l'A.R.A.C. ; Fillâtre, Mallet et Mme Besset de l'A.N.A.C.R. ; MM. Aizenkai, de l'U.J.R.E. ; Welochnok, du groupe culturel israélite ; Mlle Robert, du S.N.I. ; M. Vigier, de l'U.D.C.G.T. ; Mme Lhoste, de l'U.F.F. ; le docteur Wurm, etc...

D'autre part, une résolution signée du M.R.A.P., de nombreuses organisations de résistants et déportés, de partis et syndicats avait été envoyée à l'ambassade d'Allemagne Fédérale à Paris, ainsi qu'au président du Bundestag, à Bonn.

## PARIS-9<sup>e</sup> : Succès de la semaine antiraciste

UNE Semaine Antiraciste a été organisée avec succès, du 8 au 12 mars, par l'Union Chrétienne des Jeunes Gens, 14, rue de Trévis, et le Comité du IX<sup>e</sup> arrondissement du M.R.A.P., à l'occasion du XX<sup>e</sup> anniversaire de la libération des camps et dans le cadre de la lutte contre la prescription.

Une collaboration étroite s'est immédiatement établie entre les dirigeants de cette maison et les membres du comité. Bien que les thèmes antiracistes aient été très souvent abordés dans le cadre de projections de films, par l'Union Chrétienne, la Semaine Antiraciste a été suivie avec une très vive attention par un public nombreux et surtout très jeune.

Durant les cinq jours que dura l'exposition, un très grand nombre de jeunes et aussi d'adultes ont été très intéressés par les photographies et documents placés sur cinq panneaux dans le hall d'entrée. De nombreuses questions ont été posées aux membres du M.R.A.P. présents, une permanence ayant été assurée durant cette période. Un premier panneau présentait des documents photographiques sur les camps de concentration, les autres traitant du problème

noir en Afrique du Sud et aux Etats-Unis, de la lutte contre le racisme, de la presse (presse raciste et antiraciste) avec entre autres des extraits de la presse protestante.

Chaque jour, entre 12 h. 45 et 13 h. 30 étaient organisées des « conférences expresses » qui ont abordé les thèmes suivants :

— Jésus était un juif, par M<sup>e</sup> Jean-Jacques de Félice.

— Etes-vous raciste ? par Roger Maria.

— Le problème de la prescription, par M<sup>e</sup> Dymenstajn.

— Un extrait du « III<sup>e</sup> Reich » de Brecht, par Mlle Guirrasmenko.

— La race blanche est-elle menacée ? par M<sup>e</sup> Manville.

A l'occasion de la projection, le mardi 9 mars, au Ciné-Club de l'Union des Jeunes Chrétiens, du film « La vérité n'a pas de frontière » et du dessin animé « Où sont les nègres d'antan ? », Charles Palant, secrétaire général du M.R.A.P., a évoqué ses souvenirs d'ancien déporté. Enfin, le mercredi soir, un carrefour chrétien a réuni un grand nombre de personnes.

Nous ne pouvons que remercier M. Houbian, directeur et animateur de ce foyer de jeunes, d'avoir permis au M.R.A.P. d'exposer les thèmes essentiels de son action.

Le très grand intérêt qu'a suscité cette manifestation montre bien que les questions du racisme sont à l'ordre du jour, et que de telles expériences peuvent être multipliées.

Claude SAMUEL.

☆

Une jeune fille qui a participé à la Semaine Antiraciste du IX<sup>e</sup> nous a adressé la lettre suivante :

« J'ai assisté aux conférences sur le racisme qui se sont déroulées 14, rue de Trévis, à l'U.C.J.F. durant la semaine du 8 au 12 mars.

« Je tiens à vous remercier personnellement car ces conférences ont contribué, en grande partie, à m'ouvrir les yeux sur un problème dont j'étais loin de soupçonner et l'ampleur et la portée.

« J'aimerais pouvoir adhérer à votre Mouvement ; pouvez-vous me fournir quelques renseignements ? »

## STRASBOURG : Une conférence de P. PARAF

« Existe-t-il un danger nazi ? », tel était le thème d'une assemblée d'information qui s'est tenue le samedi 6 mars à la salle René-Hirschler, au Centre Communautaire Israélite de Strasbourg. Cette réunion présidée par M<sup>e</sup> Wolff était organisée par le M.R.A.P. et diverses autres associations : la Communauté israélite de Strasbourg, l'U.E.J.F., l'U.J.R.E., le Groupement Sioniste, des mouvements de jeunesse juive et la section de Strasbourg du Congrès Juif Mondial.

Un public très nombreux suivit avec attention la réunion. On remarquait de nombreuses personnalités dans l'assistance :

MM. le grand rabbin de Strasbourg Warschawski ; l'aumônier militaire Hazan ; le rabbin Grünwald ; M<sup>e</sup> René Weil, président de la Communauté ; Bocz, du Parti Communiste ; Robert Weil, avocat, de la S.F.I.O. ; Amoudruz, de la F.N.D.I.R.P. ; Mme Paulette Fischer, du Secours Populaire, etc.

Les exposés du professeur Robert Waitz, président du Comité International d'Auschwitz, et de Pierre Paraf, président du M.R.A.P., furent suivis d'une discussion animée au cours de laquelle l'assemblée s'est montrée unanime quant à la nécessité d'alerter l'opinion publique sur les dangers d'une renaissance du nazisme.

## UN PEU PARTOUT.

■ Le 19 février eut lieu à la Cité Universitaire une soirée organisée par le M.R.A.P. avec le concours du Comité des Résidents du Pavillon de la F.O.M., au cours de laquelle le film américain « La Chaîne » fut présenté par Roger Maria.

■ Le dimanche 28 février, M<sup>e</sup> Armand Dymenstajn a participé aux débats de la société Radom.

■ Le club des Jeunes de la paroisse Saint-Sulpice avait demandé à Roger Maria de participer le mercredi 3 mars, à une conférence-dîner sur le thème : Racisme et antiracisme en 1965. La soirée qui se déroula en présence du vicaire de la paroisse, fut très animée. Plus de 200 jeunes, parmi lesquels de nombreux Africains assistèrent à cette réunion.

■ « Etes-vous raciste ? » tel était le thème de la conférence que Roger Maria fit, le jeudi 4 mars, à la demande du Club des Jeunes du Comité d'Entreprise d'Hispano-Suiza, dans les locaux de l'usine, à Bois-Colombes.

Parmi les jeunes auditeurs qui pour la plupart avaient vu « Andorra » de Max Frisch, à Aubervilliers, une très bonne discussion s'engagea.

■ Le 13 mars, Louise Kanar, membre

seil National du M.R.A.P., président de la société « Fraternelle Israélite de Paris », avec Mlle Gabrielle STERN, docteur en pharmacie.

Nos félicitations et nos meilleurs vœux.

### DISTINCTION

Nous avons appris avec beaucoup de plaisir que notre amie Mme Marie-Louise KAHN, membre du Bureau National du M.R.A.P., avait été promue Commandeur de l'ordre du Dévouement en raison de ses activités inlassables au service des victimes de la déportation. Nous lui exprimons nos chaleureuses félicitations.

### ANNIVERSAIRE

Il y a 10 ans, mourait Maylech SPEKTOR, qui, vice-président de l'Union des Sociétés Juives de France, fut l'un des fondateurs de notre Mouvement. Hommage a été rendu à sa mémoire au cours d'une émouvante cérémonie, au cimetière de Bagneux, le dimanche 28 février.

## PARIS-20<sup>e</sup> : De multiples initiatives

UN comité du M.R.A.P. vient de se constituer dans le 20<sup>e</sup> arrondissement qui est l'un des plus importants de Paris, tant par le nombre d'habitants que par la diversité de sa population.

Ce comité est né d'un large et fructueux échange de vues entre gens d'opinions les plus diverses. La première réunion a surtout été marquée par le désir de ses participants d'analyser avec franchise les causes profondes du racisme et de procéder sans tarder à une action efficace.

Les décisions arrêtées en portent témoignage ; c'est ainsi qu'une vente-signature du livre de notre Président, Pierre Paraf, « Le racisme dans le monde » aura lieu le samedi 3 avril à la librairie de M. Jaoui, 2, rue des Maraichers, à quelques mètres du lycée Hélène Boucher.

Elle sera précédée d'une soirée antiraciste organisée à la Maison des Jeunes, le vendredi 2 avril, avec projection du film américain « La Chaîne » suivi d'un débat. Dans le cadre de la préparation de ce que l'on pourrait légitimement appeler « une semaine antiraciste » des contacts ont été pris avec diverses organisations et personnalités.

Une rencontre particulièrement amicale et d'une grande portée pratique a eu lieu à l'hôpital Tenon entre des membres du comité du M.R.A.P. et les représentants de toutes les organisations syndicales. Une nouvelle réunion élargie est prévue le 15 mars au temple protestant de la rue des Pyrénées. Les antiracistes du 20<sup>e</sup>, comme on le voit, font preuve d'une remarquable dynamisme...

Henri CITRINOT.

du Bureau National du M.R.A.P., assistait à une réunion de la société Nowy-Duur.

■ Le comité des lycéens du M.R.A.P. a organisé le dimanche 14 mars, à 10 heures, au Studio 43, une séance cinématographique au cours de laquelle fut projeté le film de Biberman « Le sel de la terre ». Mme Hergot, professeur au lycée Jules-Ferry, présenta le film qui donna lieu ensuite à un débat animé.

## CONTRE LA PRESCRIPTION

### Puissant meeting à NANCY

Le comité du M.R.A.P. de Nancy s'était joint aux associations de la résistance et de la déportation pour organiser un meeting de protestation contre la prescription des crimes de guerre qui s'est tenu le 5 mars 1965, à la Chambre de Commerce de la ville.

La réunion présidée par M. Pierret Gérard fut presque exclusivement consacrée aux interventions de MM. Elie Bloncourt, aveugle de guerre et ancien combattant de 14-18, et Roger Maria, président des anciens de Montluc et membre du Bureau National du M.R.A.P.

Près de 500 personnes assistèrent à cette manifestation à l'issue de laquelle une résolution fut adoptée et envoyée à la préfecture de Meurthe-et-Moselle et au consulat allemand. On y lisait notamment : « Le devoir de tous ceux qui demeurent fidèles à la mémoire de toutes les victimes du nazisme est de s'unir pour demander aux autorités compétentes de la R.F.A. non d'ajourner la date de la prescription mais de déclarer définitivement imprescriptibles les crimes contre l'humanité. »

### 16<sup>e</sup> : « Mein Kampf » pour les jeunes

Sur l'initiative du Comité du M.R.A.P. du 16<sup>e</sup> arrondissement, le dimanche 14 février, au Studio Ranelagh, de nombreux étudiants, quelques-uns de leurs professeurs, et de nombreux amis du M.R.A.P. ont entendu une causerie de M<sup>e</sup> Yves Jouffa : il évoqua les heures pénibles de Drancy, la rafle du 16 juillet 1942 par laquelle hommes, femmes et enfants furent entassés au Vélodrome d'Hiver, les déportations massives. Il exposa le problème si grave de la prescription des cri-

mes nazis, analysant cette question sous ses aspects juridiques et humains.

Puis ce fut la projection de « Mein Kampf » : la « redoutable ascension » d'Hitler, les atrocités nazies, la vie dans le ghetto, enfin quelques scènes du procès de Nuremberg.

Si certains ignoraient ce drame, ils seront à présent parmi nous pour lutter contre le racisme, l'antisémitisme qui sont à la base de toutes ces horreurs.

Marie-Louise KAHN.

### 5<sup>e</sup> : Assemblée d'information

Le comité du M.R.A.P. du 5<sup>e</sup> arrondissement, en collaboration avec l'U.J.R.E., a organisé le mercredi 24 février, à la Maison du Prisonnier, 39, rue Lhomond, une soirée dont le thème était : « Pas de prescription pour les crimes contre l'humanité ».

MM. Jean Boulier, ancien professeur à la

Faculté Libre de Droit de Paris, et Roger Maria, membre du Bureau National du M.R.A.P., ont pris la parole devant un public nombreux et ont animé les débats.

A l'issue de la soirée, une résolution condamnant la prescription fut adoptée et envoyée à l'Ambassade d'Allemagne et à la presse.

## Le carnet de DL

### MARIAGES

Nous adressons nos félicitations à M. Léon KERSZNER, vice-président de l'Union des Sociétés Mutualistes Juives de France, à l'occasion du mariage de son fils Marcel avec Mlle Lola Grinsztajn.

Nos meilleurs vœux aux jeunes époux.

★

Nous sommes heureux de féliciter également M. Aïter MATUSZEVICZ, président de la société « Garwolin-Siedlec » à l'occasion du mariage de sa fille Estelle avec M. Alexandre KANEL.

Nous leur exprimons nos vœux les meilleurs.

★

Nous avons appris avec plaisir le mariage du Dr Roger SYLBERZAN, fils de M. Jacques SYLBERZAN, membre du Con-

# Les Cahiers de Doléances de 1789 et l'émancipation des juifs

On sait l'importance de la Révolution française dans l'histoire de l'émancipation des juifs.

Le 28 janvier 1790, l'Assemblée Nationale constituante décréta que « tous les juifs connus en France sous le nom de juifs portugais, espagnols et avignonnais » jouiraient des droits de citoyens. Mais pourquoi distinguer les juifs du Midi des juifs d'Alsace et de Lorraine?... Le 27 septembre 1791, l'Assemblée « révoque tous ajournements, réserves et exceptions insérés dans les précédents décrets relativement aux individus juifs qui prêteront le serment civique », signe de leur renonciation à leur condition antérieure. Ils ne forment plus dès lors une nation à part, ils sont « confondus dans le droit commun de tous les Français ».

Comment expliquer cette lenteur et ces réticences? Toutes les différences que créait la condition légale, avaient disparu dans la nuit du 4 août 1789. Mais les inégalités civiles qu'engendrait toute religion autre que la catholique ne furent pas abolies sans difficulté. Bien des résistances et des préjugés durent d'abord être vaincus.

Contre les juifs — non pas ceux de Bayonne et de Bordeaux, que l'on voit d'ailleurs figurer dans les assemblées électorales de 1789, mais ceux d'Alsace et de Lorraine — l'intolérance était générale. Elle prenait racine non pas tellement dans la religion, que dans les préjugés anciens contre une « nation » étrangère, et surtout dans l'usure dont

le décret fut général et comprit les juifs. « La loi de l'Etat ne peut atteindre la religion de l'individu; la religion ne peut influer sur la loi purement sociale. »

L'Assemblée nationale suivit cependant les orateurs du clergé comme l'abbé Maury, ou le député alsacien Rewbell, qui se refusaient à donner le titre de citoyens français à des hommes qui, selon eux, constituaient une sorte de nation à part. Si bien que le 24 décembre 1789, l'Assemblée décréta l'admissibilité des non-catholiques aux fonctions publiques, « sans entendre rien préjuger re-

Une étude de  
D. FEURWERKER  
présentée par  
Albert SOBOUL

lativement aux juifs sur l'état desquels elle réserve de prononcer ». On sait la suite.

CES faits sont connus. Sur un point particulier, ils sont repris aujourd'hui par David Feuerwerker dans un solide article *Anatomie de 307 ca-*

des mesures pour résoudre le problème juif.

Les uns s'en tiennent aux règlements traditionnels de coercition, qu'il s'agirait de renforcer. Après l'abolition du péage corporel de Strasbourg, en 1784, des lettres patentes publiées la même année avaient élaboré une législation restrictive pour les juifs d'Alsace : limitation du nombre de juifs, contrôle des mariages, frein économique. Quatorze pour cent des cahiers examinés demandent le renforcement et l'extension des lettres patentes de 1784. Certains vont jusqu'à préconiser la généralisation du ghetto : soulignons cependant qu'il n'en est nullement question dans les cahiers alsaciens. Plus nombreux sont ceux qui demandent la limitation du nombre des juifs. Certains suggèrent la dispersion

pression revient souvent, nullement péjorative. N'étant considérés ni comme régnicoles, ni comme étrangers, les juifs vivent en marge de l'activité sociale et économique : il s'agit de les y intégrer. En premier lieu, permettre aux juifs le commerce : malgré la concurrence commerciale dont se plaignent quatre-vingt et un cahiers, vingt-huit le souhaitent. Et plus encore leur ouvrir les arts et les métiers : ce que demandent trente-deux cahiers. Moins nombreux les cahiers qui préconisent l'utilisation de la main-d'œuvre juive pour les travaux des champs. Et moins nombreux encore ceux qui demandent pour eux l'exercice des professions libérales.

Ces mesures paraissent insuffisantes à une minorité de cahiers. Huit réclament l'émancipation totale. Il ne s'agit plus d'une solution partielle de la concession de quelques droits : aux juifs aussi les droits de l'homme et ceux du citoyen. Puisque les juifs vivent en France, ils doivent rentrer dans le droit commun des Français.

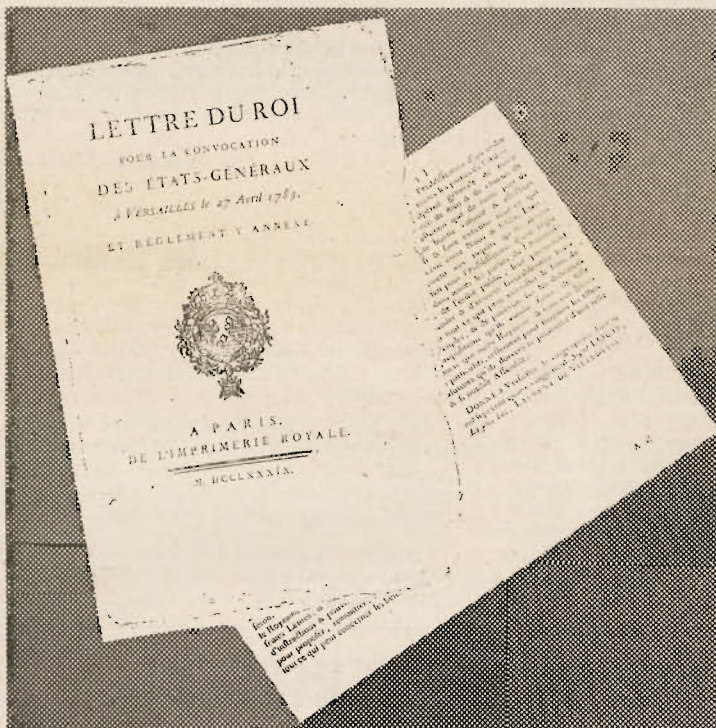
DE l'ensemble des cahiers de doléances pour les Etats généraux de 1789, étudiés par David Feuerwerker, se dégage une grande volonté de changement dans la situation faite aux juifs dans l'Est de la France. (Le silence de la majorité des cahiers des régions méridionales du pays prouve à lui seul qu'il n'y existait pas de problème juif particulier.)

Les questions économiques figurent au premier rang des préoccupations : précieuses indications sur les origines de la condition faite aux communautés juives et sur les racines de l'antisémitisme.

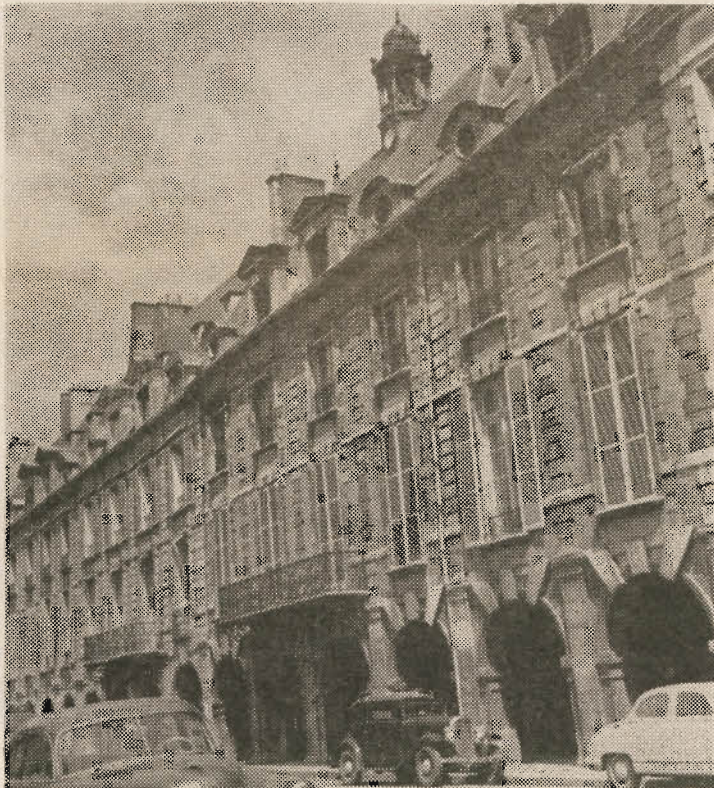
A la veille de la Révolution, selon le cahier de doléances d'Erstroff, dans l'actuel département de la Moselle, ce qui manquait en fait aux juifs, c'était l'établissement d'une loi naturelle, fondée sur la justice.

Ils devaient la trouver enfin dans l'application des principes fondamentaux de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen.

(1) Ecartés, sous l'Ancien Régime, de la plupart des professions, les juifs se trouvaient souvent confinés dans des activités de caractère financier, que l'Eglise interdisait, en principe, à ses ressortissants. Les prêts d'argent, qui n'étaient pas le fait des seuls juifs, et les difficultés que rencontraient parfois les paysans débiteurs apparaissent, historiquement, non pas comme la cause, mais comme la conséquence de la misère qui régnait dans les campagnes, au sein de la société féodale.



La lettre de convocation des Etats Généraux (21 janvier 1789) a été rédigée par le ministre Laurent de Villedeuil dans cette maison de la place des Vosges où le rabbin D. Feuerwerker a élaboré son étude sur les Cahiers de Doléances.



ils étaient rendus responsables (1). L'usure des juifs, selon le cahier de doléances de la noblesse de Nancy, est « un des fléaux les plus redoutables des campagnes ». « Les juifs, dit le cahier du clergé de Colmar, sont la principale et la première cause de la misère du peuple, de la perte de tout sentiment d'énergie. » Un premier remède, selon le cahier de doléances de la ville de Strasbourg, consisterait à ordonner que les créances des juifs soient constituées au denier vingt : entendons qu'ils ne puissent prêter à plus de 5 %. D'autres, ainsi le Tiers-Etat de Haguenau, pour briser le monopole juif du prêt d'argent, proposent qu'il soit mis fin à la vieille conception canoniste et que les communautés ecclésiastiques soient autorisées à prêter au taux de 3 %.

Ainsi l'opinion publique, dans un très large secteur, était loin d'être favorable à l'entrée des juifs dans la société civile et politique. Mais les esprits les plus éclairés ne pensaient pas de même.

Dans l'Assemblée constituante, les juifs comptèrent des défenseurs illustres. Mirabeau avait écrit en 1787 un éloge de Moses Mendelssohn, et en 1788 une brochure sur la réforme politique des juifs. L'abbé Grégoire, curé d'Emberménil, en Lorraine, publiait un *Essai sur la régénération physique, morale et politique des juifs*. Lorsqu'en décembre 1789, il fut proposé de décréter l'admission des non-catholiques à toutes les fonctions publiques, Clermont-Tonnerre, Dupont et Robespierre demandèrent que

chiers de doléances de 1789, publié dans la revue *Annales* (1965, n° 1). L'auteur a procédé à une analyse critique approfondie des cahiers qui abordent le problème juif. En fait, il s'agit surtout de cahiers de l'Est de la France et donc des juifs d'Alsace et de Lorraine (19 cahiers d'Alsace, 138 de Lorraine et du Barrois, 146 des Trois Evêchés; 4 cahiers seulement pour le reste de la France).

Parmi les doléances, l'usure vient au premier rang (on doit cependant noter qu'une centaine de cahiers, soit le tiers de l'ensemble ici considéré, n'aborde pas cette question). La répartition géographique de ces doléances semble aller à l'encontre des idées jusqu'ici admises : les Trois Evêchés viennent en tête, suivis par la Lorraine, l'Alsace occupant la dernière place. Quinze cahiers alsaciens ne touchent pas à cette question. D'autre part, plus de cinquante pour cent des cahiers insistent sur la nécessité, pour lutter efficacement contre l'usure, d'une organisation générale du crédit. Enfin, certains cahiers ont le courage de dénoncer l'usure chrétienne, six vont même jusqu'à reconnaître que tous les moyens d'une existence normale sont refusés aux juifs.

Quant à la haine religieuse, elle est absente de la plupart des cahiers : sept cahiers lorrains en portent des traces manifestes, six dans les Trois Evêchés, mais aucun en Alsace.

Les cahiers ne se contentent pas de présenter des doléances : ils proposent

des communautés juives de l'Est dans l'ensemble du royaume; d'autres (ils sont plus nombreux) leur expulsion hors de France.

Les cahiers de doléances analysés par notre auteur ne se bornent pas cependant à ces mesures restrictives traditionnelles; ils suggèrent aussi, par leurs thèmes constructifs, des solutions positives au problème juif.

« Rendre utiles » les juifs — l'ex-

